

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

SERIE ETUDES

DOCUMENT DE TRAVAIL · 2020-E06

DECEMBRE 2020

Pendant le confinement, c'est avant tout le niveau scolaire des élèves du second degré qui a pesé sur le vécu de la continuité pédagogique

MERIAM BARHOUMI



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse

Dans le cadre d'un ensemble d'enquêtes sur la continuité pédagogique pendant la période de fermeture des établissements scolaires au printemps 2020, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a interrogé un échantillon représentatif de familles d'élèves du second degré en mai-juin 2020. Ce document vise à synthétiser les résultats de cette enquête. Il fait le bilan d'une part de la manière dont les élèves ont travaillé et d'autre part des conditions dans lesquelles ce travail a été effectué.

Pendant cette période, près de quatre élèves du second degré sur dix ont déclaré avoir consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire. Les élèves qui ont travaillé le plus sont plus nombreux parmi ceux qui, selon leurs parents, sont de bons ou excellents élèves. Les filles, et les élèves de milieux très favorisés, ont également travaillé davantage. Outre la quantité, la nature du travail effectué a également différencié, selon le niveau scolaire. Un quart des élèves du second degré a été entièrement autonome pour travailler et parmi ceux qui ne l'étaient pas, la majorité était aidée par la famille (85 %). En l'absence d'autonomie, l'accompagnement des parents dans la réalisation du travail scolaire a été plus fréquent chez les élèves ayant des difficultés scolaires (92 %) que chez les élèves d'excellent niveau (79 %), chez les garçons (69 %) que chez les filles (58 %) et dans une moindre mesure chez les élèves de milieu favorisé (89 %) que chez ceux de milieu défavorisé (81 %). Selon les parents, ce travail scolaire a mieux profité aux meilleurs élèves et aux filles. Par ailleurs, à niveau scolaire équivalent, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant.

En plus de la manière dont les collégiens et lycéens ont travaillé, leurs parents ont été interrogés sur plusieurs autres aspects permettant de décrire leur vécu et celui de leur enfant par rapport à la continuité pédagogique. Pour analyser ce vécu, quatre dimensions sont définies : la capacité d'adaptation des élèves au nouveau mode de travail scolaire, la satisfaction ou non satisfaction des parents sur la manière dont leur enfant a appris, leurs opinions en lien direct avec la réalisation du travail scolaire et leur ressenti sur les conditions générales du confinement. Les conditions dans lesquelles les élèves ont travaillé sont plus ou moins différenciées selon leurs caractéristiques scolaires et sociodémographiques, mais quelle que soit la dimension analysée, elles sont nettement plus favorables pour les meilleurs élèves que pour ceux ayant des difficultés scolaires. L'origine sociale des élèves a également pesé sur le vécu de la continuité pédagogique, mais moins fortement. A caractéristiques comparables, les conditions matérielles et celles liées directement à la réalisation du travail scolaire ont été moins favorables dans les milieux défavorisés. A l'inverse, les opinions des parents sur la capacité de leur enfant à s'adapter au nouveau mode de travail et leur ressenti en termes d'utilité d'apprentissage ont été plus positifs chez les parents d'élèves issus de milieux défavorisés que ceux issus de milieux favorisés. Ce sont aussi les filles qui se sont mieux adaptées que les garçons au nouveau mode de travail mais les garçons ont rencontré moins de difficultés liées directement à la réalisation de leur travail scolaire. En outre, si les collégiens ont mieux progressé dans les apprentissages que les lycéens, ils étaient plus nombreux à avoir des difficultés pour réaliser leur travail et se sont beaucoup moins bien adaptés au nouveau mode de travail pendant le confinement.

Sommaire

Introduction.....	4
1. Travail scolaire pendant le confinement : organisation, modalités et implication des parents	4
1.1. Temps consacré au travail : les élèves ayant des difficultés scolaires ont moins travaillé que les autres	4
1.2. Les modalités de travail scolaire : Les lycéens ont été plus nombreux que les collégiens à assister à des classes virtuelles et à travailler en groupe.....	7
1.3. Autonomie et accompagnement des élèves par les parents : huit parents des élèves les plus fragiles sur dix ont déclaré avoir aidé leur enfant à travailler.....	9
1.4. Utilité du travail scolaire : le travail scolaire pendant le confinement a davantage profité aux meilleurs élèves et aux filles.....	11
1.5. Activités pendant le confinement : plus de jeux vidéo que d'habitude pour les collégiens et plus de sport que d'habitude pour les filles et les lycéens	14
2. Les conditions de travail scolaire des élèves du second degré pendant le confinement	19
2.1. Quatre dimensions pour décrire le vécu de la période de confinement par les élèves du second degré et par leurs parents	19
2.2. A niveau scolaire équivalent, les élèves issus de milieux défavorisés se sont mieux adaptés au nouveau mode de travail que les élèves issus de milieux favorisés.....	22
2.3. La continuité pédagogique a mieux profité aux collégiens qu'aux lycéens	29
2.4. Les conditions de réalisation du travail scolaire sont nettement moins favorables pour les élèves en difficulté scolaire	31
2.5. Les difficultés les plus élevées pour les élèves de terminale et leurs parents sont d'ordre psychologique.....	33
2.6. Score global des conditions d'apprentissage	34
Références.....	41
Annexes : Equipements numériques et conditions de travail selon le type d'établissement	42

Liste des figures

Figure 1.1. Temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires (en %)	5
Figure 1.2. Ecart brut et net du temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires	7
Figure 1.3. Contenu du travail scolaire effectué pendant le confinement (en %).....	8
Figure 1.4. Réalisation du travail scolaire pendant la période de confinement des élèves du second degré, selon leurs parents (en %).....	10
Figure 1.5. Ecart brut et net de la manière dont les élèves du second degré ont travaillé.....	11
Figure 1.6. Avis des parents des élèves du second degré sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants (en %)	12
Figure 1.7. Ecart brut et net de l'avis des parents des élèves du second degré sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants	13
Figure 1.8. Avis des parents des élèves du second degré sur l'apprentissage de leur enfant (en %)	14
Figure 1.9. Ecart brut et net de l'avis des parents des élèves du second degré sur l'apprentissage de leur enfant	15
Figure 1.10. Augmentation de la fréquence des activités des élèves du second degré pendant la période de confinement, selon leurs parents (en %)	16
Figure 1.11. Augmentation de la fréquence des activités des mères des élèves du second degré pendant le confinement (en %).....	17
Figure 1.12. Augmentation de la fréquence des activités des pères des élèves du second degré pendant le confinement(en %).....	18
Figure 2.1. Conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré (en %).....	19
Figure 2.2. Equipements numériques des élèves du second degré (en %).....	20
Figure 2.3. Contribution des items à chacun des quatre facteurs de l'AFC	21
Figure 2.4. Score global moyen des conditions d'apprentissages et scores moyens des dimensions retenues	22
Figure 2.5. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon leur niveau scolaire.....	23
Figure 2.6. Conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré, selon certaines de leurs caractéristiques	24
Figure 2.7. Ecart net des conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré	25
Figure 2.8. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon leur sexe.....	26
Figure 2.9. Scores moyens des conditions d'apprentissages des élèves du second degré selon l'origine sociale de la personne de référence	26
Figure 2.10. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon la disponibilité de la mère	27
Figure 2.11. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon le type de formation.....	27
Figure 2.12. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon le niveau de formation.....	28
Figure 2.13. Lien entre les scores et les différentes caractéristiques des élèves	30
Figure 2.14. Score global moyen des conditions d'apprentissage	35

Introduction

Du fait de la crise sanitaire, les établissements scolaires ont fermé de mi-mars à mi-mai 2020, et un nouveau mode d'apprentissage a été mis en place pour assurer la continuité pédagogique et permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages et de maintenir un lien pédagogique avec leurs enseignants. L'objectif de ce document de travail est de faire un état des lieux détaillé de la manière dont les élèves du second degré ont travaillé dans ce cadre et sur les conditions dans lesquelles ce travail a été réalisé. La majorité des parents des élèves du second degré considèrent que les activités proposées à leur enfant par leurs enseignants étaient profitables¹. Comment les élèves ont-ils donc travaillé et comment se sont-ils organisés ? Quelle a été l'implication de leur famille ? Dans quelles conditions ont-ils travaillé ? Quel a été leur ressenti et celui de leurs parents sur le déroulement de la continuité pédagogique ? Quels types d'éventuelles inégalités peut-on observer en termes de vécu du confinement ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, ce document de travail s'appuie sur l'enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré menée au mois de mai 2020 par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) (**Encadré 1**). Les élèves et leurs parents ont été en effet interrogés sur leur investissement par rapport au travail scolaire, sur leur organisation et sur la manière dont ce travail a été effectué. D'une manière plus générale, ils ont été interrogés sur le vécu de la continuité pédagogique, sur les difficultés qu'ils ont rencontrées et sur les incidences positives ou moins positives de cette continuité sur les apprentissages.

Ce document présente les principaux résultats de cette enquête. Il étudie dans une première partie l'investissement scolaire des élèves du second degré pendant cette période de fermeture des établissements scolaires². Il revient notamment sur le temps consacré par les élèves au travail, sur les modalités de ce travail et sur l'implication de leurs parents. Dans une deuxième partie, il fait le bilan des conditions dans lesquelles les collégiens et les lycéens ont travaillé et de leur ressenti et celui de leurs parents sur le déroulement de la continuité pédagogique.

1. Travail scolaire pendant le confinement : organisation, modalités et implication des parents

1.1. Temps consacré au travail : les élèves ayant des difficultés scolaires ont moins travaillé que les autres

Près de quatre élèves du second degré sur dix ont déclaré avoir consacré en moyenne au moins trois heures par jour à leur travail scolaire pendant la période de confinement. Seuls 12 % des élèves ont travaillé moins d'une heure par jour (**figure 1.1**). L'investissement scolaire apparaît comme très lié au niveau scolaire de l'élève d'une part, à ses caractéristiques sociodémographiques d'autre part. Les temps de travail quotidien élevés (3 heures ou plus), fréquents pour les élèves considérés par leurs parents comme bons ou excellents, ont été plus rares parmi les élèves ayant des difficultés scolaires (respectivement 52 % et 28 %)³. A l'inverse, ces derniers ont été presque trois fois plus nombreux à travailler moins d'une heure par jour que les excellents élèves.

¹ « Continuité pédagogique, période de mars à mai 2020 : enquêtes de la Depp auprès des familles et des personnels de l'éducation nationale, premiers résultats », Document de travail n° 2020-E03, Depp, juillet 2020.

² Le texte proposé dans cette première partie est une version quelque peu remaniée de la Note d'information n° 20.42 publiée par le DEPP.

³ Le niveau scolaire pris en compte dans cette étude correspond à celui déclaré par les parents.

Figure 1.1. Temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires (en %)

	Moins d'une heure	De 1 heure à moins de 2 heures	De 2 heures à moins de 3 heures	De 3 heures ou plus
Sexe				
Garçon	15	26	26	32
Fille	8	21	27	44
Niveau scolaire				
Grosses difficultés	22	25	24	28
Peu de difficultés	14	26	27	33
Bon élève	8	23	28	41
Excellent élève	6	16	26	52
Etablissement de scolarisation¹				
Collège	9	23	27	40
HEP	10	24	28	38
EP	19	32	25	25
Collège privé	6	17	25	52
LGET	13	23	26	38
Public	14	25	27	34
Privé	8	17	25	50
LP	24	30	23	23
Origine sociale de la personne de référence				
Défavorisée	14	26	27	32
Moyenne	12	24	26	38
Favorisée	10	23	26	41
Très favorisée	8	18	28	47
Mode de travail de la mère pendant le confinement				
N'a pas travaillé	12	24	28	37
A travaillé en présentiel	11	27	26	36
A travaillé à distance	9	18	26	48
Type de la famille²				
En couple	10	22	27	42
Garde alternée	10	24	27	39
Monoparentale	15	26	27	32
Taille de la fratrie				
un	11	24	25	39
Deux	10	21	27	42
Trois	11	22	29	39
Quatre	14	26	25	35
Cinq ou plus	18	30	26	26
Ensemble	12	24	27	38

1. Le niveau de scolarisation permet d'étudier le niveau et le type de formation de l'élève. Il ne s'agit pas d'analyser l'effet établissement. HEP : hors éducation prioritaire; EP : éducation prioritaire ; LGET : lycée général et technologique ; LP : lycée professionnel.

2. Famille dans laquelle vit l'enfant la plupart du temps, les gardes alternées étant donc classées à part. Les parents en couple incluent les familles recomposées.

Lecture : 15 % des garçons ont déclaré avoir consacré moins d'une heure par jour aux activités scolaires pendant la période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Si les disparités les plus prononcées entre les élèves en termes de temps consacré au travail scolaire sont liées à leur niveau scolaire, elles sont également fortes en fonction du sexe et des caractéristiques familiales. Ainsi, les filles ont plus fréquemment (44 %) travaillé trois heures ou plus par jour que les garçons (32 %). De même, ce temps de travail a concerné 47 % des élèves issus de milieux très favorisés⁴, contre seulement

⁴ Les professions et catégorie socioprofessionnelles sont regroupées en quatre postes :

32 % de ceux issus de milieux défavorisés. 26 % des élèves vivant dans une famille de cinq enfants ou plus ont travaillé au moins trois heures par jours, soit 13 points de moins que les élèves vivant dans une famille avec un seul enfant. Les élèves vivant avec un seul parent ont également moins travaillé que ceux vivant avec leurs deux parents : 32 % des premiers ont travaillé trois heures ou plus par jours, contre 42 % des seconds et 15 % des premiers ont travaillé moins d'une heure par jour, contre 10 % des seconds. La présence de la mère pendant la période de confinement a également joué sur l'investissement scolaire de l'enfant : 48 % des élèves dont les mères ont poursuivi leur activité professionnelle à distance ont travaillé 3 heures ou plus par jour, contre 36 % de ceux dont les mères travaillaient en présentiel. La situation est différente pour la présence du père qui n'apparaît pas déterminante pour le travail scolaire des élèves pendant le confinement.

Les élèves ont aussi travaillé de façon différenciée selon qu'ils soient collégiens, lycéens généraux ou technologiques ou lycéens professionnels. Seuls 9 % des collégiens ont déclaré avoir consacré moins d'une heure par jour à leur travail scolaire, contre 13 % pour les lycéens généraux ou technologiques et 24 % pour les lycéens professionnels. Quatre collégiens et lycéens en voie générale ou technologique sur dix mais moins d'un quart des lycéens professionnels ont travaillé trois heures ou plus. Les écarts sont également marqués selon le type d'établissement, avec une fréquence plus élevée des temps de travail importants dans les collèges privés, suivis des collèges publics hors éducation prioritaire, et enfin des collèges publics en éducation prioritaire, dont seuls un quart des élèves ont travaillé trois heures par jour ou plus.

Niveau scolaire, sexe, configuration familiale, établissement fréquenté... ne sont pas indépendants les uns des autres, d'où la nécessité de mener des analyses à caractéristiques comparables (**Encadré 2**). Ces analyses confirment le lien entre niveau scolaire et temps de travail, même s'il est moins fort : à situation sociale et familiale comparable, un jeune qui aurait un excellent niveau scolaire a une probabilité de travailler trois heures ou plus par jour supérieure de 18 points à celle d'un élève qui aurait de grosses difficultés scolaires (**figure 1.2**). A l'opposé, sa probabilité de travailler moins chute de 7 points. Elles montrent aussi qu'entre des élèves ayant le même profil, les disparités sociodémographiques demeurent et sont toujours importantes entre les filles et les garçons ou entre les élèves de familles nombreuses et les élèves de familles peu nombreuses. En revanche, les écarts se sont fortement atténués chez les élèves de différents milieux sociaux : pour les élèves ayant travaillé trois heures ou plus, l'écart entre ceux issus de milieu très favorisé et ceux issus de milieu défavorisé passe de 14 points à seulement 5 points et pour les élèves ayant travaillé moins d'une heure, cet écart diminue de plus que la moitié. Le lien entre fréquence du travail scolaire, secteur et type d'établissement est également confirmé.

-
- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
 - favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
 - moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
 - défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Figure 1.2. Écarts bruts et nets du temps quotidien consacré par les élèves du second degré à leurs activités scolaires

	Travailler 3 heures ou plus		Travailler moins d'une heure	
	écarts bruts	écarts nets	écarts bruts	écarts nets
Sexe				
Garçon	-12,5	-11,6***	7	9,6***
Fille	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau scolaire				
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf
Peu de difficultés	4,9	3,6*	-8	-4,1***
Bon élève	12,6	9,5***	-14	-6,5***
Excellent élève	23,9	17,6***	-16	-7,3***
Établissement de scolarisation				
Collège hors éducation prioritaire	Réf	Réf	Réf	Réf
Collège en éducation prioritaire	-13,3	-9***	9	7,3***
Collège privé	13,8	11,9***	-4	-3,8***
Lycée général ou technologique public	-3,6	-4,7***	4	5,8***
Lycée général ou technologique privé	11,9	8,4***	-1	0,3
Lycée professionnel	-15,2	-12,1***	14	12,5***
Origine sociale de la personne de référence				
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf
Moyenne	5,6	2,7**	-2	-0,6
Favorisée	8,0	2,8**	-4	-1,3
Très favorisée	14,4	5,4***	-7	-2,8***
Mode de travail de la mère pendant le confinement				
N'a pas travaillé	Réf	Réf	Réf	Réf
A travaillé en présentiel	-0,9	-4***	-1	0,4
A travaillé à distance	10,8	4,5***	-3	0,3
Type de la famille				
En couple	Réf	Réf	Réf	Réf
Garde alternée	-2,5	-4,7**	0	1,1
Monoparentale	-9,7	-6,5***	5	3***
Taille de la fratrie				
un	Réf	Réf	Réf	Réf
Deux	2,8	0,4	-1	0,2
Trois	-0,9	-3,1**	0	1,6
Quatre	-4,3	-5,1***	4	4,4***
Cinq ou plus	-13,6	-12,9***	7	7,7***

Lecture : la proportion d'élèves de niveau excellent qui ont travaillé trois heures ou plus est supérieure de 23,9 points à celle des élèves ayant de grosses difficultés scolaires. Si les élèves des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques (à part le niveau scolaire), cet écart en faveur des élèves de niveau excellent se réduirait à 17,6 points.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

1.2. Les modalités de travail scolaire : Les lycéens ont été plus nombreux que les collégiens à assister à des classes virtuelles et à travailler en groupe

Les modalités de travail scolaire les plus fréquentes pendant la période de fermeture des établissements sont la lecture de documents (96%), le visionnage de vidéos (88 %) et la réalisation d'exercices des manuels scolaires (87 %) (**figure 1.3**). Les élèves étaient majoritaires, mais un peu moins nombreux à déclarer avoir rédigé des développements construits ou des dissertations (74 %), avoir assisté à une classe virtuelle donnée par l'un des leurs professeurs (69 %) ou fait des recherches ou exposés (60 %). Par contre, seuls 22 % ont déclaré avoir travaillé en groupe.

Figure 1.3. Contenu du travail scolaire effectué pendant le confinement (en %)

	Lire des documents	Regarder des vidéos	Assister à une classe virtuelle	Faire des exercices de manuels scolaires	Faire des recherches ou des exposés	Faire des développements construits	Travailler en groupe
Niveau scolaire							
Grosses difficultés	94	81	58	81	55	63	13
Peu de difficultés	96	86	66	85	59	72	18
Bon élève	96	90	70	88	62	77	23
Excellent élève	98	93	75	92	66	81	25
Etablissement de scolarisation¹							
Collège	97	90	60	91	61	72	13
HEP	97	90	61	93	59	72	11
EP	94	82	48	89	63	60	14
Collège privé	97	92	61	94	66	78	18
LGET	95	86	85	83	61	81	38
Public	95	86	86	80	59	79	36
Privé	95	89	83	84	68	86	47
LP	96	76	61	64	54	61	15
Ensemble	96	88	69	87	60	74	22

1. HEP: hors éducation prioritaire; EP : éducation prioritaire ; LGET : lycée général et technologique; LP : lycée professionnel.

Lecture : 94 % des élèves ayant de grosses difficultés ont déclaré que la lecture de documents faisait partie du travail scolaire qu'ils ont effectué pendant la période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Les écarts constatés sur la durée du travail scolaire en fonction du niveau scolaire se retrouvent sur les modalités : les élèves de niveau excellent ont en effet déclaré plus fréquemment que les élèves ayant de grosses difficultés scolaires avoir effectué des développements construits ou des dissertations, avec 19 points d'écart. De même, 75 % des premiers ont assisté à une classe virtuelle donnée par l'un de leurs professeurs, soit 17 points de plus que les seconds. Les élèves avec de grosses difficultés scolaires et ayant travaillé en groupe (13 %) sont également sous représentés par rapport à la moyenne (22 %).

Les collégiens et les lycéens ont aussi travaillé de manière différente. Les collégiens ont déclaré plus souvent que les lycéens généraux ou technologiques avoir regardé des vidéos (90 % contre 86 %) ou avoir effectué des exercices de leurs manuels scolaires (91 % contre 83 %). Les lycéens généraux ou technologiques ont été quant à eux plus nombreux à avoir effectué un travail en groupe ou assisté à des classes virtuelles avec respectivement 26 et 25 points d'écart avec les collégiens. En revanche, les lycéens professionnels ressemblent plus aux collégiens : 15 % parmi eux ont travaillé en groupe, comme les collégiens (13 %) mais moins que les lycéens généraux ou technologiques (38 %). Ils ont également ont autant assisté à une classe virtuelle que les collégiens mais moins souvent que les lycéens généraux ou technologiques. En revanche, ils étaient moins nombreux à regarder des vidéos (76 %) que les collégiens (90 %) et les lycéens généraux ou technologiques (86 %) et à effectuer des exercices de manuels scolaires (64 % contre 91 % pour les collégiens et 83 % pour les lycéens généraux ou technologiques).

Ces différences se trouvent d'une part au sein même des collèges, en fonction de leur appartenance au secteur public hors éducation prioritaire, au secteur public de l'éducation prioritaire et au secteur privé et d'autre part au sein des lycées en fonction de leur secteur. Les écarts sont toutefois assez modérés pour les collégiens privés, avec des écarts à la moyenne allant de 2 points pour ceux qui déclarent avoir regardé des vidéos ou travaillé des exercices des manuels scolaires à 6 points pour ceux qui déclarent avoir effectué des développements construits ou avoir travaillé en groupe. En revanche, par rapport à l'ensemble des

collégiens, les élèves scolarisés dans les collèges de l'éducation prioritaire sont sous représentés : 48 % parmi eux ont déclaré avoir assisté à une classe virtuelle de l'un de leurs professeurs (contre 60 % en moyenne), 60 % ont déclaré avoir effectué des développements construits (contre 72 % en moyenne) et 82 % parmi eux ont déclaré que leur travail consistait à regarder des vidéos (contre 90 % en moyenne). Pour les lycéens généraux ou technologiques, des écarts entre le secteur public et privé s'observent pour le travail en groupe : 47 % des lycéens du secteur privé déclarent avoir travaillé en groupe, soit 11 points de plus que pour les lycéens du secteur public. Ils étaient également plus nombreux à déclarer avoir fait des recherches ou des exposés, ou des développements construits ou des dissertations.

Par contre, pour la grande majorité des élèves du second degré (96 %), le travail scolaire comprenait la lecture de documents, sans différence significative entre collégiens, lycéens généraux et technologiques ou lycéens professionnels.

1.3. Autonomie et accompagnement des élèves par les parents : huit parents des élèves les plus fragiles sur dix ont déclaré avoir aidé leur enfant à travailler

Pour effectuer ce travail scolaire, en moyenne un quart des élèves du second degré a été entièrement autonome (**figure 1.4**). Parmi ceux qui ne l'étaient pas, la majorité était aidée (85 %) par la famille. Travailler en autonomie dépend largement du niveau scolaire de l'élève. Ainsi, 36 % des élèves d'excellent niveau scolaire et 28 % des élèves de bon niveau ont été entièrement autonomes pour travailler pendant le confinement, soit respectivement 23 points et 15 points de plus que les élèves ayant de grosses difficultés scolaires. Ces écarts sont légèrement atténués quand l'analyse prend en compte les autres caractéristiques sociodémographiques des élèves, mais restent significatifs (**figure 1.5**). Les élèves autonomes sont largement surreprésentés chez les filles, avec 9 points de plus que les garçons. Cet écart est en partie lié au fait que les garçons ont un niveau scolaire moins bon que les filles. En effet, à niveau scolaire équivalent, l'écart reste significatif, mais moins prononcé.

Plus jeunes, les collégiens sont moins autonomes que les autres élèves : seuls 15 % parmi eux l'ont été entièrement, soit trois fois moins que les lycéens généraux ou technologiques et deux fois moins que les lycéens professionnels. Là aussi, les écarts sont atténués quand on prend en compte les différences des autres caractéristiques des élèves mais ils demeurent importants et significatifs. D'autres facteurs ont également pesé significativement sur la manière de travailler : les enfants vivants avec un seul parent ont été plus nombreux à travailler entièrement en autonomie (31 %) que les enfants vivant avec leurs deux parents (24 %). De même, les enfants dont les mères ont travaillé en présentiel pendant cette même période étaient plus autonomes que ceux dont les mères n'ont pas travaillé (29 % contre 25 %).

Près des deux tiers des élèves étaient aidés par leur famille. Parmi eux, la moitié a été aidée régulièrement. Sans grande surprise, cet accompagnement des élèves par leur famille dans la réalisation du travail scolaire dépend fortement de leur niveau scolaire. En effet, parmi les élèves non autonomes et ayant des difficultés scolaires, 92 % sont aidés (contre 79 % pour les élèves de niveau excellent) et 64 % le sont régulièrement (contre seulement 25 % pour les élèves de niveau excellent). L'accompagnement est différencié selon les caractéristiques de l'élève, notamment son sexe et son origine sociale. Les filles ont été ainsi moins aidées que les garçons : 58 % parmi elles étaient aidées, contre 69 % pour les garçons et 17 % des filles non autonomes n'ont pas été aidées alors que cette part est de 12 % parmi les garçons non autonomes. A niveau scolaire et autres caractéristiques sociales comparables, ces disparités sexuées de l'aide familiale subsistent, même si elles sont atténuées : un écart net de 5 points sépare les filles et les garçons quand il s'agit d'analyser l'aide familiale reçue pour effectuer le travail scolaire (**figure 1.5**) et 2 points les séparent quand il

s'agit d'analyser l'absence totale de cette aide. Cet accompagnement scolaire est aussi un peu différencié selon l'origine sociale des élèves : parmi les élèves non autonomes, les élèves aidés par leurs familles sont plus représentés chez les élèves d'origine sociale très favorisée (89 %) que chez les élèves d'origine sociale défavorisée (81 %). Les analyses toutes choses égales par ailleurs confirment que l'accompagnement des élèves par leurs familles est significativement moins fréquent pour ceux originaires de milieu social défavorisé, mais cet effet est moins important que celui du niveau scolaire des élèves. Par ailleurs, parmi les élèves non autonomes, les élèves du second degré ont été aidés plus fréquemment que les autres quand ils vivaient en garde alternée (93 %, contre 85 % en moyenne) ou quand leur mère travaillait à distance (89 %).

Figure 1.4. Réalisation du travail scolaire pendant la période de confinement des élèves du second degré, selon leurs parents (en %)

	Entièrement Autonome	Non autonome		
		Aidé régulièrement	Aidé occasionnellement	Non aidé
Sexe				
Garçon	21	38	31	9
Fille	30	24	33	12
Niveau scolaire				
Grosses difficultés	13	56	24	7
Peu de difficultés	20	40	31	9
Bon élève	28	27	35	10
Excellent élève	36	16	35	14
Niveau de scolarisation¹				
Collège	15	42	33	10
LGET	43	13	32	12
LP	34	25	30	10
Origine sociale de la personne de référence				
Défavorisée	25	34	27	14
Moyenne	26	33	31	10
Favorisée	26	30	36	7
Très favorisée	27	27	39	8
Types de famille				
En couple	24	31	34	11
Garde alternée	26	32	37	5
Monoparentale	31	32	26	11
Mode de travail de la mère pendant le confinement				
N'a pas travaillé	25	33	29	12
A travaillé en présentiel	29	30	32	9
A travaillé à distance	24	28	39	9
Ensemble	26	31	32	11

1. LGET : lycée général et technologique; LP : lycée professionnel

Lecture : 26 % des élèves du second degré étaient entièrement autonomes pour effectuer leur travail scolaire pendant la période de confinement, selon leurs parents.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants, 2020.

Figure 1.5. *Écarts bruts et nets de la manière dont les élèves du second degré ont travaillé*

	L'enfant est autonome		L'enfant est aidé		L'enfant n'est pas aidé	
	écarts bruts	écarts nets	écarts bruts	écarts nets	écarts bruts	écarts nets
Sexe						
Garçon	-8,8	-1,8***	11,5	4,9***	-2,7	-2,4***
Fille	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau scolaire						
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Peu de difficultés	6,6	3,5***	-8,5	-2,3***	1,8	3,5*
Bon élève	15,2	9***	-17,8	-11,2***	2,7	5,7***
Excellent élève	22,7	16,3***	-29,1	-25,6***	6,3	13,2***
Niveau de scolarisation¹						
Collège	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
LGET	27,2	15,7***	-29,5	-29,8***	2,3	3,5***
LP	19,0	9,8***	-19,5	-19,7***	0,5	-1
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Moyenne	1,4	0,3	3,0	2,2***	-4,3	-4,2***
Favorisée	1,6	0,3	5,1	3,9***	-6,7	-6,6***
Très favorisée	1,7	0	4,1	4,5***	-5,8	-6***
Type de la famille						
En couple	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Garde alternée	1,5	1	4,7	1,2***	-6,2	-6,9***
Monoparentale	6,6	3,1***	-6,0	-5,5***	-0,6	-2,8***
Mode de travail de la mère pendant le confinement						
N'a pas travaillé	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
A travaillé en présentiel	4,6	1,7***	-0,9	-2,1***	-3,6	-3,3***
A travaillé à distance	-1,1	-1***	4,9	3,6***	-3,8	-2,3**

1. LGET : lycée général et technologique; LP : lycée professionnel.

Lecture : la proportion des garçons qui étaient entièrement autonomes pour travailler est inférieure de 8,8 points à celle des filles. Si les élèves des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques, cet écart en défaveur des garçons se réduirait à 1,8 point.

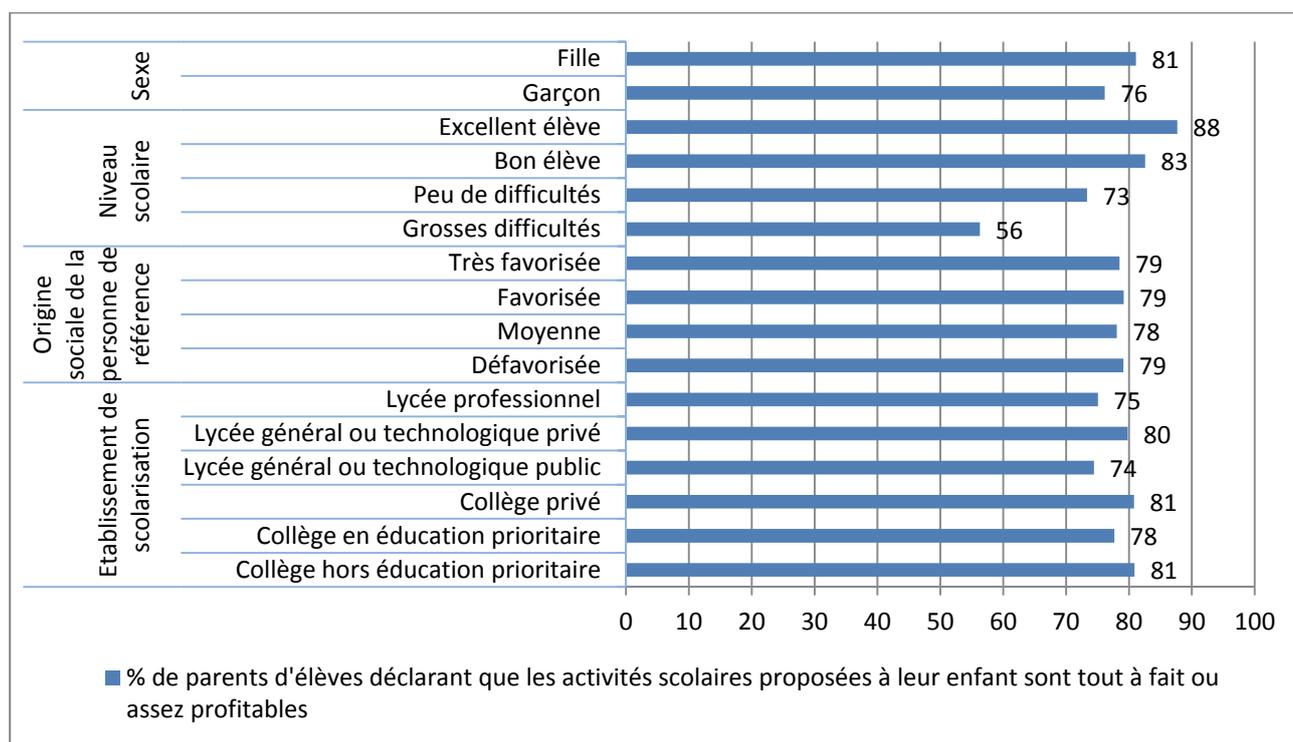
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

1.4. Utilité du travail scolaire : le travail scolaire pendant le confinement a davantage profité aux meilleurs élèves et aux filles

Près de huit parents sur dix considèrent que les activités proposées à leur enfant pendant la période de confinement lui ont été tout à fait ou assez profitables. Mais de fortes disparités existent entre les élèves selon leur niveau scolaire. En effet, plus les parents jugent le niveau scolaire de leur enfant bon, plus ils déclarent que le travail scolaire effectué lui a été profitable : 88 % des parents d'élèves de niveau excellent et 83 % des parents d'élèves de bon niveau estiment que le travail était tout à fait ou assez profitable à leur enfant (**figure 1.6**), soit respectivement 32 et 27 points de plus que les parents d'élèves ayant de grosses difficultés scolaires. Avec un écart beaucoup plus ténue, le travail est jugé profitable moins fréquemment chez les garçons que les filles, même à profil scolaire et autres caractéristiques comparables (**figure 1.7**). Les disparités sont également significatives selon l'origine sociale des élèves. En effet, à niveau scolaire et autres caractéristiques équivalentes, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que ceux des élèves de milieu défavorisé que le travail scolaire a été utile à leur enfant.

Figure 1.6. Avis des parents des élèves du second degré sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants (en %)



Lecture : 81 % des parents des filles estiment que les activités scolaires proposées par les enseignants ont été tout à fait ou assez profitables à leur enfant pendant la période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

On retrouve ces mêmes constats quand on analyse l'avis des parents quant à la progression des apprentissages. Selon les parents, le maintien du niveau des apprentissages et la progression dans les apprentissages ont été nettement plus fréquents chez les élèves d'excellent niveau que ceux ayant de grosses difficultés scolaires, avec des écarts respectifs de 55 et 41 points (**figure 1.8**). Ils ont été aussi plus fréquents chez les filles, avec des écarts de 7 points avec les garçons. Les avis sur la progression des apprentissages sont très proches entre les parents d'élèves de milieux sociaux différents. Mais là encore, les analyses qui prennent en compte le niveau scolaire et autres caractéristiques de l'élève montrent qu'en réalité, les parents d'élèves de milieu très favorisé déclarent moins souvent que les autres que le niveau d'apprentissage de leur enfant a été maintenu ou qu'il a progressé (**figure 1.9**). Ceci pourrait être expliqué par le fait que par rapport aux parents d'élèves de milieu moins favorisé, les parents d'élèves des milieux plus favorisés sont plus impliqués dans le travail scolaire de leur enfant [Gouyon, 2004 ; Rakocevic 2014].

Par ailleurs, selon les parents, le travail scolaire effectué à la maison a davantage profité aux collégiens (81 %) qu'aux lycéens généraux ou technologiques (76 %) et professionnels (75 %) (**figure 1.6**). Toutes choses égales par ailleurs, l'impact du travail scolaire sur l'apprentissage des collégiens tel qu'apprécié par les parents ne dépend pas du secteur de l'établissement : l'écart net entre les collégiens du privé et les collégiens du public hors éducation prioritaire est statistiquement nul quand il s'agit d'analyser l'avis des parents sur l'utilité des activités proposées par les enseignants (**figure 1.7**) ou leur avis sur la progression des apprentissages de leur enfant (**figure 1.9**). En revanche, les parents des élèves de collège privé, ont déclaré plus souvent que ceux de collège public hors éducation prioritaire que le niveau des apprentissages a été

maintenu (avec un écart net significatif de 4 points). Les avis moins positifs sont plus fréquents chez les parents des collégiens de l'éducation prioritaire. Ces derniers ont déclaré majoritairement que les activités scolaires pendant le confinement étaient profitables à leur enfant (78 %) mais ils étaient moins nombreux que les parents des collégiens hors éducation prioritaire à le penser, avec un écart net de 7 points (**figure 1.7**). A profil scolaire et social comparable, le maintien du niveau d'apprentissage et la progression dans les apprentissages sont déclarés aussi fréquemment par les parents de collégiens de l'éducation prioritaire que par ceux hors éducation prioritaire (**figure 1.9**).

Chez les lycéens généraux et technologiques, le constat est un peu différent puisque les parents de ceux scolarisés dans le secteur privé ont déclaré plus souvent que les autres lycéens que les activités scolaires étaient profitables à leur enfant (80 % contre 74 % pour les lycéens généraux ou technologiques du secteur public et 75 % pour les lycéens professionnels). Le maintien du niveau des apprentissages et la progression dans les apprentissages étaient également déclarés plus fréquemment chez les lycéens du secteur privé.

Figure 1.7. Ecarts bruts et nets de l'avis des parents des élèves du second degré sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants

	écarts bruts	écarts nets
Sexe		
Garçon	-5,0	-4,1***
Fille	Réf	Réf
Niveau scolaire		
Grosses difficultés	Réf	Réf
Peu de difficultés	17,1	15,3***
Bon élève	26,3	22,7***
Excellent élève	31,4	26,4***
Origine sociale de la personne de référence		
Défavorisée	Réf	Réf
Moyenne	-1,0	-1,8**
Favorisée	0,1	-1,7*
Très favorisée	-0,6	-5,2***
Etablissement de scolarisation		
Collège hors éducation prioritaire	Réf	Réf
Collège en éducation prioritaire	-3,2	-6,8***
Collège privé	-0,1	-0,6
Lycée général ou technologique public	-6,4	-9,8***
Lycée général ou technologique privé	-1,1	-3,3***
Lycée professionnel	-5,8	-6,1***

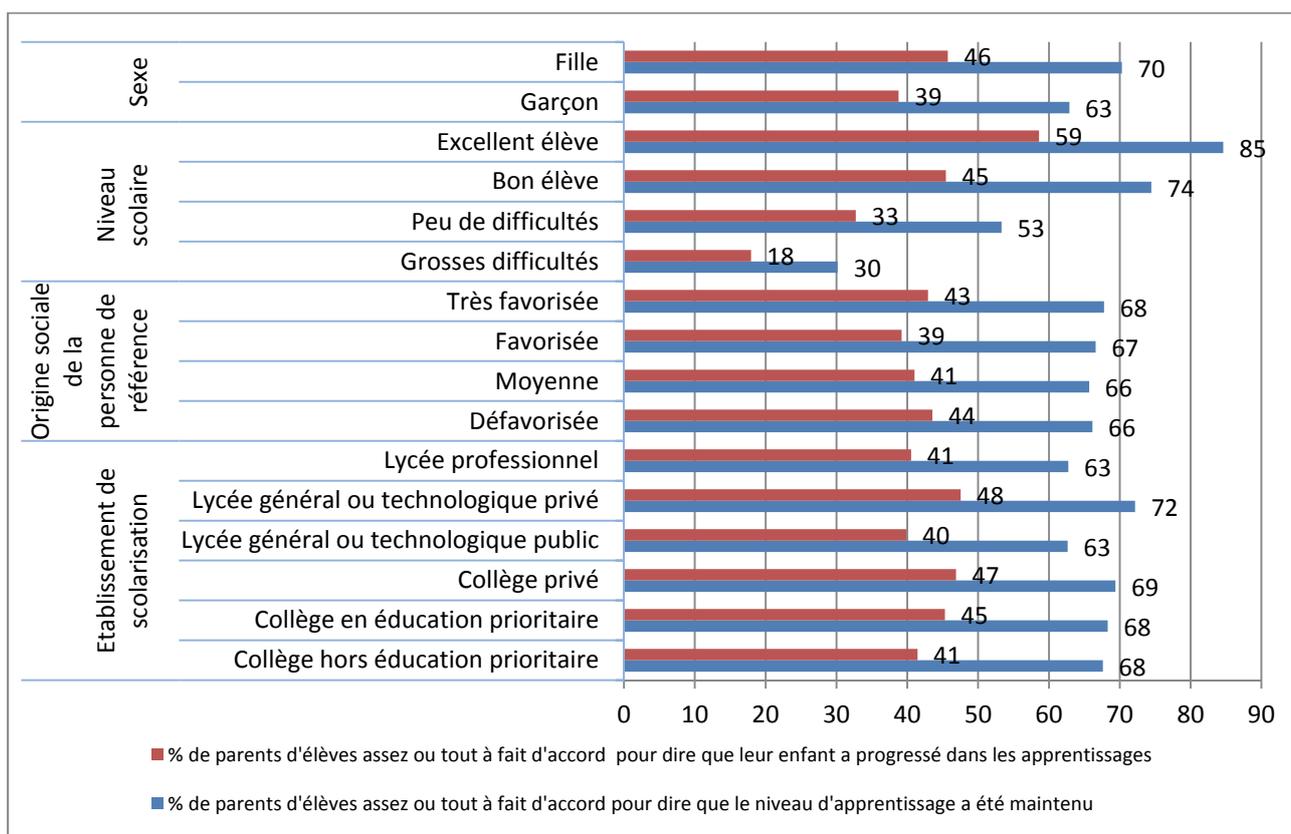
Note. D'autres aspects, comme la disponibilité de la mère et du père pendant le confinement, le type de la famille ou la taille de la fratrie, ont été intégrés dans le modèle mais seulement à titre de contrôle et ne feront pas l'objet d'analyse de cette dimension dans l'étude (encadré 2).

Lecture : la proportion des parents de collégiens en éducation prioritaire qui ont déclaré que les activités proposées à leur enfant sont tout à fait ou assez profitables est inférieure de 3,2 points à celle des parents de collégiens hors éducation prioritaire. Si les élèves des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques, cet écart en défaveur des collégiens en éducation prioritaire augmenterait à -6,8 points.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

Figure 1.8. Avis des parents des élèves du second degré sur l'apprentissage de leur enfant (en %)



Lecture : 46 % des parents des filles sont assez ou tout à fait d'accord pour dire que leur enfant a progressé dans les apprentissages et 70 % sont assez ou tout à fait d'accord pour dire que son niveau d'apprentissage a été maintenu.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

1.5. Activités pendant le confinement : plus de jeux vidéo que d'habitude pour les collégiens et plus de sport que d'habitude pour les filles et les lycéens

Pour s'occuper pendant cette période de confinement, les élèves du second degré ont pratiqué d'autres activités, en plus de leur travail scolaire. Selon les parents, huit élèves sur dix ont utilisé plus que d'habitude internet pour travailler (**figure 1.10**), sept élèves sur dix ont regardé plus que d'habitude des vidéos (séries, films ou documentaires), et six élèves sur dix ont utilisé plus que d'habitude internet pour se distraire. Un peu plus que la moitié des élèves ont joué aux jeux vidéo plus fréquemment que d'habitude et seul près du quart d'entre eux ont plus que d'habitude lu des livres ou pratiqué une activité sportive. La pratique plus fréquente de ces activités par les élèves du second degré est plus ou moins différenciée selon leur sexe, leur niveau scolaire ou encore leur milieu social. Les écarts les plus importants s'observent au niveau de l'utilisation d'internet pour travailler : les élèves ayant des difficultés scolaires et les lycéens professionnels sont largement sous représentés par rapport à la moyenne, avec des écarts respectifs de 14 et 12 points. A l'opposé, la pratique plus que d'habitude de cette activité a été plus fréquente chez les collégiens du secteur privé et chez les très bon élèves (+ 6 points par rapport à la moyenne). L'augmentation de la pratique de lecture des livres a été plus fréquente chez les élèves de très bon niveau, les collégiens du privé, les filles et dans une moindre mesure les élèves de milieu très favorisé. Les collégiens et les lycéens professionnels ont été un peu plus nombreux que les autres à jouer plus que d'habitude aux jeux vidéo. La pratique de cette activité est aussi nettement plus fréquente chez les garçons (71 % contre 36 % pour les filles). Elle dépend

également du niveau scolaire des élèves puisque ceux qui ont de grosses difficultés scolaires étant plus nombreux que ceux de niveau excellent à y avoir joué plus que d'habitude (61 % contre 47 %) et ne varie que très peu selon l'origine sociale. Les lycéens ont été plus nombreux que les autres élèves à pratiquer plus que d'habitude des activités sportives. L'augmentation de cette pratique est également plus fréquente chez les filles (26 % contre 23 % en moyenne).

Figure 1.9. Ecarts bruts et nets de l'avis des parents des élèves du second degré sur l'apprentissage de leur enfant

	Le niveau des apprentissages a été maintenu		L'élève a progressé dans les apprentissages	
	écarts bruts	écarts nets	écarts bruts	écarts nets
Sexe				
Garçon	-7,4	-2,5***	-7,0	-3,4***
Fille	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau scolaire				
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf
Peu de difficultés	23,1	16,7***	14,8	24,2***
Bon élève	44,3	30,2***	27,5	43,6***
Excellent élève	54,4	43,3***	40,7	52***
Origine sociale de la personne de référence				
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf
Moyenne	-0,5	-1,9**	-2,5	-0,9
Favorisée	0,4	-3,7***	-4,3	-1,5
Très favorisée	1,6	-3,1***	-0,6	-4***
Etablissement de scolarisation				
Collège hors éducation prioritaire	Réf	Réf	Réf	Réf
Collège en éducation prioritaire	0,7	0,3	3,9	-2
Collège privé	1,8	4,3***	5,4	1,1
Lycée général ou technologique public	-5,0	-1,1	-1,6	-5,7***
Lycée général ou technologique privé	4,6	3,9***	6,1	2,7
Lycée professionnel	-4,9	0,6	-0,9	-2

Note. D'autres aspects, comme la disponibilité de la mère et du père pendant le confinement, le type de la famille ou la taille de la fratrie, ont été intégrés dans le modèle mais seulement à titre de contrôle et ne feront pas l'objet d'analyse dans l'étude de cette dimension (encadré 2)

Lecture : la proportion des parents de collégiens du secteur qui sont assez d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que leur enfant a maintenu son niveau d'apprentissage est supérieure de 1,8 points à celle des parents de collégiens du secteur public hors éducation prioritaire. Si les élèves des deux groupes partageaient les mêmes caractéristiques, cet écart en faveur des collégiens du secteur privé augmenterait à 4,3 points.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

Les parents d'élèves ont été également interrogés sur l'augmentation de la pratique de certaines activités, comme les activités scolaires avec les enfants, les activités professionnelles, les tâches domestiques et les activités de loisirs avec leur enfant. Pour l'ensemble de ces activités, ce sont les mères qui déclarent plus souvent que les pères les avoir pratiquées plus que d'habitude. Deux tiers des mères des élèves du second degré déclarent en effet que par rapport à d'habitude, elles ont effectué plus de travail scolaire avec leur enfant, contre moins d'un tiers des pères (**figures 1.11 et 1.12**). Elles sont aussi 57 % à avoir déclaré un temps accru consacré aux activités domestiques, soit deux fois plus que les pères. De même, 38 % parmi elles ont effectué plus que d'habitude des activités de loisir avec les enfants, contre 24 % pour les pères et 20 % ont déclaré avoir travaillé plus que d'habitude, contre 16 % pour les pères.

Figure 1.10. Augmentation de la fréquence des activités des élèves du second degré pendant la période de confinement, selon leurs parents (en %)

	Lire des livres	Regarder des séries, des films ou des documentaires	Jouer aux jeux vidéo	Utiliser internet pour le travail	Utiliser internet pour se distraire	Faire une activité physique
Sexe						
Garçon	18	68	71	78	60	20
Fille	27	73	36	83	60	26
Niveau scolaire						
Grosses difficultés	14	71	61	67	63	18
Peu de difficultés	18	71	57	79	61	22
Bon élève	24	72	54	83	61	24
Excellent élève	30	72	47	86	59	24
Niveau de scolarisation						
Collège	24	71	56	83	60	19
<i>Collège HEP</i>	24	71	56	82	59	20
<i>Collège EP</i>	21	68	49	82	58	17
<i>Collège privé</i>	27	74	56	87	64	18
LGET	21	70	49	80	59	29
<i>Public</i>	21	71	49	78	59	30
<i>Privé</i>	20	70	48	84	61	25
LP	16	65	56	69	59	28
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	21	67	51	79	54	23
Moyenne	20	70	53	78	61	24
Favorisée	24	72	56	82	62	23
Très favorisée	26	76	56	84	64	21
Ensemble	23	71	54	81	60	23

Lecture : 18 % des garçons ont lu des livres beaucoup plus que d'habitude ou un peu plus que d'habitude pendant la période de confinement, selon leurs parents.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants, 2020.

Les mères de collégiens et les mères ayant au moins un autre enfant scolarisé en maternelle ou en primaire sont nettement surreprésentées parmi celles qui déclarent avoir consacré plus de temps que d'habitude au travail scolaire des enfants. A l'opposé, ce sont les mères de lycéens, les mères d'élèves issus de familles monoparentales et les mères qui ont travaillé en présentiel qui ont moins souvent déclaré l'augmentation de la pratique de cette activité ; leurs enfants étaient plus autonomes pour effectuer leur travail scolaire. L'augmentation de la pratique des autres activités est aussi moins fréquente chez ces mères qui ont travaillé en présentiel, avec un écart allant de 7 points pour la pratique des loisirs pour elles à 15 points pour la pratique des tâches domestiques. Quant aux mères qui ont travaillé à distance, l'augmentation de la pratique des activités est assez proche de la moyenne, sauf pour l'activité professionnelle, puisque 42 % parmi elles ont travaillé plus que d'habitude, contre 20 % en moyenne.

Figure 1.11. Augmentation de la fréquence des activités des mères des élèves du second degré pendant le confinement (en %)

	Activité professionnelle	Activités domestiques	Activités de loisir pour elle	Activités de loisir avec les enfants	Activités scolaire avec les enfants
Niveau scolaire					
Grosses difficultés	18	57	14	34	65
Peu de difficultés	18	56	16	36	64
Bon élève	19	58	19	40	63
Excellent élève	25	57	20	42	59
Niveau de scolarisation					
Collège	20	56	16	41	73
Lycée général ou technologique	21	57	21	35	46
Professionnel	18	55	16	35	51
Origine sociale de la personne de référence					
Défavorisée	13	55	16	38	63
Moyenne	17	56	19	38	61
Favorisée	23	54	17	36	62
Très favorisée	30	61	19	40	63
Type de la famille					
En couple	21	57	19	40	65
Garde alternée	25	60	22	44	63
Monoparentale	17	57	15	33	55
Mode de travail de la mère pendant le confinement					
N'a pas travaillé	-	64	22	46	67
A travaillé en présentiel	29	42	10	28	54
A travaillé à distance	42	59	17	36	65
Nombre d'enfants dans la famille					
un	20	51	22	29	44
Deux	22	57	20	39	63
Trois	20	59	15	42	71
Quatre	13	59	14	41	69
Cinq ou plus	12	62	11	42	70
Fratrie					
Au moins un enfant de moins de 3 ans	12	61	9	41	67
Au moins un enfant en maternelle	16	60	13	52	78
Au moins un enfant en primaire	19	59	15	46	82
Ensemble	20	57	18	38	62

Lecture : 18 % des mères d'élèves ayant de grosses difficultés scolaires ont consacré plus de temps que d'habitude à leur activité professionnelle pendant période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants, 2020.

Figure 1.12. Augmentation de la fréquence des activités des pères des élèves du second degré pendant le confinement(en %)

	Activité professionnelle	Activités domestiques	Activités de loisir pour lui	Activités de loisir avec les enfants	Activités scolaire avec les enfants
Niveau scolaire					
Grosses difficultés	12	22	13	18	25
Peu de difficultés	14	25	13	21	26
Bon élève	16	29	16	26	29
Excellent élève	20	31	17	28	30
Niveau de scolarisation					
Collège	16	27	14	26	33
Lycée général ou technologique	17	27	16	22	20
Professionnel	12	21	14	20	22
Origine sociale de la personne de référence					
Défavorisée	9	23	12	22	24
Moyenne	13	24	14	23	25
Favorisée	15	29	16	24	29
Très favorisée	27	34	17	29	33
Mode de travail de la mère pendant le confinement					
N'a pas travaillé	13	23	15	24	24
A travaillé en présentiel	15	28	13	23	34
A travaillé à distance	21	32	16	26	29
Mode de travail du père pendant le confinement					
N'a pas travaillé	4	45	28	38	41
A travaillé en présentiel	27	20	10	24	26
A travaillé à distance	40	41	19	34	44
Ensemble	16	27	15	24	28

Lecture : 12 % des pères d'élèves ayant de grosses difficultés scolaires ont consacré plus que d'habitude à leur activité professionnelle pendant la période de confinement.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

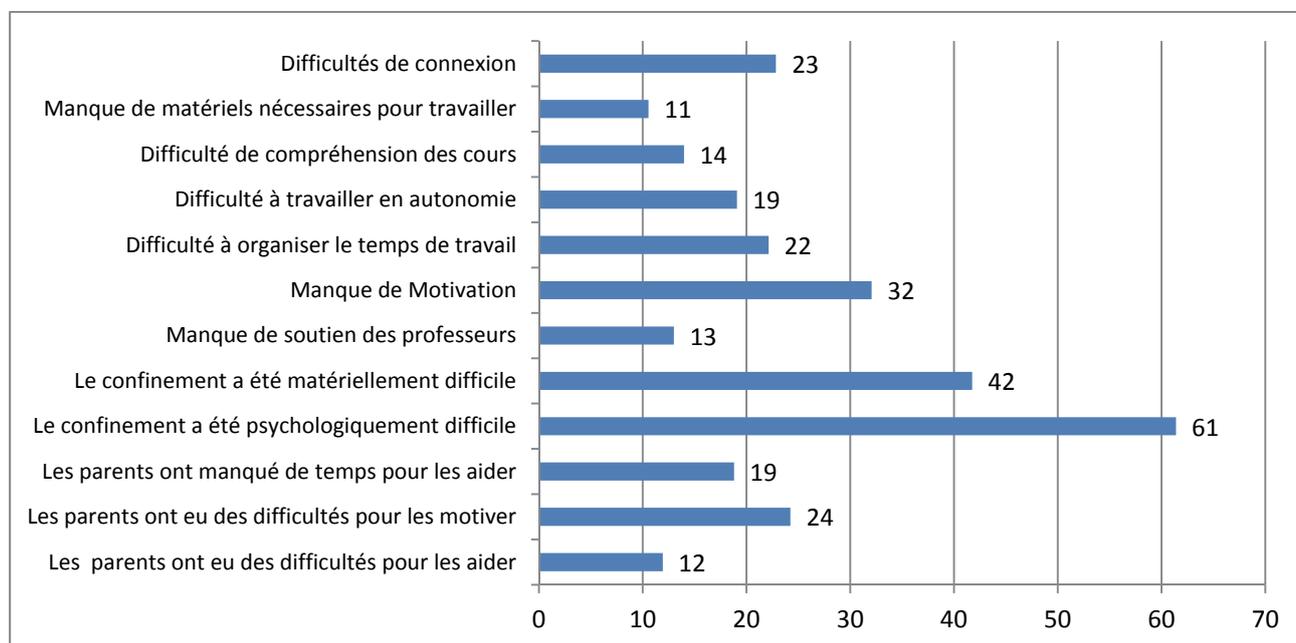
Pendant la période de confinement, le travail des collégiens et des lycéens a été ainsi marqué par de fortes disparités principalement liées à leur niveau scolaire. Le temps consacré par ces derniers à travailler et la manière dont ils ont travaillé ou dont ils se sont organisés ont été en effet très différenciés selon qu'ils sont de bons élèves ou qu'ils ont des difficultés scolaires. Le travail a été également différencié selon leur niveau et type de formation. Leur origine sociale a été en revanche moins déterminante. Mais dans quelles conditions les élèves ont-ils travaillé ? Quel a été leur ressenti et celui de leurs parents sur le déroulement de la continuité pédagogique et quels types d'inégalités peut-on observer en termes de vécu du confinement ?

2. Les conditions de travail scolaire des élèves du second degré pendant le confinement

2.1 Quatre dimensions pour décrire le vécu de la période de confinement par les élèves du second degré et par leurs parents

D'une manière générale, les parents des élèves du second degré ont majoritairement déclaré que le confinement était psychologiquement difficile à vivre. En effet, six parents sur dix ont été tout à fait d'accord ou assez d'accord avec cette affirmation (**figure 2.1**). Le confinement a été également jugé matériellement difficile pour 42 % d'entre eux. En revanche, quand ils sont interrogés sur les difficultés directement liées à la réalisation du travail scolaire, les parents sont peu nombreux à déclarer que leur enfant a rencontré des difficultés pour effectuer le travail scolaire attendu. Ainsi, selon eux, seuls près de trois élèves sur dix ont manqué souvent ou très souvent de motivation et près de deux élèves sur dix ont rencontré des difficultés de connexion, d'organisation ou de travail en autonomie. Ils sont encore moins nombreux à déclarer des difficultés de compréhension des cours (14 %). Les parents eux-mêmes ont été peu nombreux à déclarer avoir eu des difficultés pour aider leur enfant (12 %) ou pour le motiver (24 %), et 19 % parmi eux ont déclaré avoir manqué souvent ou très souvent de temps pour l'aider. En outre, à peine un élève sur dix a manqué de soutien de ses professeurs. Par ailleurs, seuls 11 % des parents déclarent que leur enfant a souvent ou très souvent manqué de matériel pour effectuer son travail scolaire. Ce dernier résultat ne paraît pas très surprenant puisque 95 % des élèves du second degré vivent dans une famille possédant au moins un ordinateur (**figure 2.2**) et 83 % dans une famille possédant au moins une imprimante ou un scanner. De plus, près de la moitié d'entre eux possèdent leur propre ordinateur et près des deux tiers possèdent au moins leur propre ordinateur ou leur propre tablette.

Figure 2.1. Conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré (en %)



Lecture : 23 % des parents des élèves du second degré ont déclaré avoir rencontré "souvent" ou "très souvent" des difficultés de connexion.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.2. Equipements numériques des élèves du second degré (en %)

	L'élève possède son propre ordinateur	L'élève possède son propre mobile	L'élève possède sa propre tablette	La famille possède au moins un ordinateur	La famille possède au moins une tablette	La famille possède au moins une imprimante ou un scanner
Niveau de l'élève						
Grosses difficultés	39	88	18	91	46	78
Excellent élève	55	88	32	98	66	88
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	43	89	23	91	47	79
Très favorisée	56	88	29	99	68	87
Etablissement de scolarisation¹						
Collège	37	82	28	94	57	82
<i>Collège HEP</i>	36	84	26	94	55	81
<i>collège EP</i>	38	79	26	84	46	69
<i>Collège privé</i>	40	79	34	99	66	89
LGET	68	98	26	97	58	84
<i>Public</i>	67	98	24	97	55	82
<i>Privé</i>	71	98	32	99	68	92
LP	56	98	19	92	43	81
Ensemble	49	89	26	95	57	83

1. HEP : hors éducation prioritaire ; EP : éducation prioritaire ; LGET : lycée général et technologique ; LP : lycée professionnel.

Lecture : 39 % des parents des élèves ayant de grosses difficultés ont déclaré que leur enfant possède son propre ordinateur et 91 % parmi eux ont déclaré que la famille possède au moins un ordinateur.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Mais ce constat d'assez faibles difficultés rencontrées masque en réalité une disparité plus ou moins grande entre les élèves, en lien avec leurs caractéristiques scolaires et sociodémographiques. Pour mieux identifier les inégalités face à cette continuité pédagogique, l'analyse doit prendre en compte l'ensemble de l'information recueillie auprès des parents des élèves⁵. Des indicateurs synthétiques ont été alors construits à l'aide d'une analyse factorielle des correspondances (AFC) (**Encadré 3**) réalisée sur plusieurs items de l'enquête. Cette analyse permet d'identifier quatre dimensions permettant de décrire le vécu des parents et des élèves du second degré pendant le confinement. La première dimension reflète l'opinion des parents sur les difficultés rencontrées par leur enfant en termes de capacité d'adaptation au nouveau mode de travail scolaire, notamment les difficultés d'organisation, de motivation et de travail en autonomie (**figure 2.3**). La deuxième dimension regroupe leurs opinions sur la continuité d'apprentissage. Elle met effectivement en lien leurs réponses aux questions portant sur leur satisfaction ou non satisfaction sur la manière dont leur enfant a appris pendant le confinement. La troisième dimension regroupe leurs opinions en lien direct avec la réalisation du travail scolaire demandé pendant le confinement, à savoir la compréhension du cours ou des consignes données par les professeurs, la disponibilité du matériel nécessaire pour effectuer le travail ou encore l'aide que les élèves ont reçue pour le réaliser. La quatrième et dernière dimension regroupe les items en lien avec les conditions générales du confinement, matérielles ou psychologiques. Un score individuel a été donc calculé pour chacune de ces quatre dimensions. Dans cette étude, le score de la première dimension est appelé *score d'adaptabilité*, celui de la deuxième dimension est appelé *score de l'utilité d'apprentissage*, celui de la troisième dimension est appelé *score de conditions de réalisation du travail* et celui de la dernière dimension est appelé *score de conditions générales*. Un score global permettant de synthétiser ces quatre sous-scores a été ensuite calculé. Plus la valeur de ces scores est

⁵ Pour analyser le vécu de la continuité pédagogique, les réponses des parents, extrêmement proches de celles de leur enfant, ont été privilégiées (encadré 1).

élevée et plus les parents ont un ressenti positif sur les conditions dans lesquelles leur enfant a travaillé et inversement.

Figure 2.3. Contribution des items à chacun des quatre facteurs de l'AFC

Items	Contribution au facteur ¹
Facteur 1 : Conditions d'adaptation au nouveau mode de réalisation du travail scolaire	
Les parents rencontrent des difficultés pour motiver leur enfant	0,816
L'élève rencontre des difficultés pour travailler en autonomie	0,778
L'élève rencontre des difficultés liées au manque de motivation	0,775
L'élève rencontre des difficultés à organiser son temps	0,748
Les parents rencontrent des difficultés pour que leur enfant leur donne les informations sur le travail à faire	0,578
Le travail a été compliqué pour l'élève	0,445
Les parents ont manqué de temps pour aider leur enfant ou pour vérifier ce qu'il fait	0,391
Facteur 2 : Conditions liées à l'utilité des apprentissages	
L'élève a progressé dans les apprentissages	0,796
L'élève a amélioré son niveau dans certaines matières	0,740
L'élève a pu maintenir son niveau d'apprentissage	0,713
L'élève était rassuré par rapport à la continuité de son apprentissage	0,624
Avis des parents sur l'utilité de ce qui est proposé par les enseignants	0,590
L'élève est devenu plus autonome	0,550
L'élève a découvert de nouvelles méthodes d'apprentissage	0,536
L'élève a manqué de soutien de la part de ses professeurs	0,429
Facteur 3 : Conditions liées à la réalisation du travail scolaire	
Les parents rencontrent des difficultés pour aider leur enfant à comprendre les consignes	0,783
Les parents rencontrent des difficultés pour aider leur enfant à comprendre les cours	0,761
L'élève rencontre des difficultés de compréhension des cours	0,623
L'élève rencontre des difficultés de compréhension des consignes données par ses professeurs	0,604
L'élève rencontre des difficultés de connexion	0,344
L'élève a manqué de matériels nécessaires pour travailler (ordinateur, imprimante, etc.)	0,324
Facteur 4 : Conditions générales liées au confinement	
Les parents pensent que vivre confiné est psychologiquement difficile	0,630
Les parents pensent que vivre confiné est matériellement difficile	0,596
Le stress des parents a augmenté par rapport à l'école	0,589
Le stress des enfants a augmenté par rapport à l'école	0,564
Les parents pensent que vivre confiné crée des conflits dans leur famille	0,540
Les enfants de la famille sont plus inquiets pour leur avenir	0,466
Nature des relations avec des parents avec leur enfant pendant le confinement	0,308

1. Coefficients de régression normalisés correspondant à la contribution des variables à chacun des quatre facteurs.

Note. Les modalités des variables ont été réordonnées de telle sorte que la modalité la plus élevée correspond au ressenti le plus positif des parents par rapport à la continuité pédagogique pendant le confinement (Encadré 3).

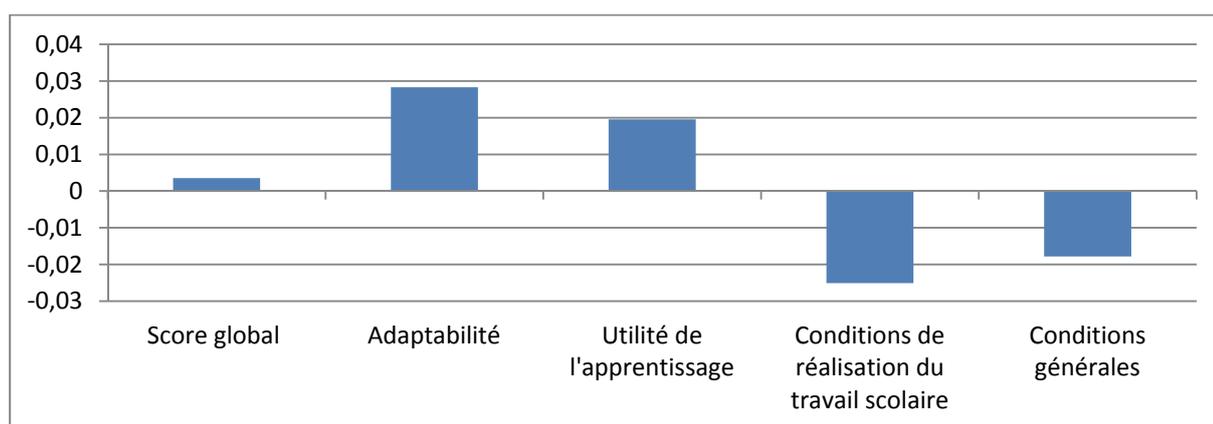
Lecture : L'item « Les parents rencontrent des difficultés pour motiver leur enfant » est corrélé à 81,6 % avec le premier facteur de l'AFC sur la dimension liée aux conditions d'adaptation au nouveau mode de réalisation du travail scolaire.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Le score moyen le plus élevé est celui qui correspond à l'adaptation des élèves et de leurs parents au nouveau mode de réalisation du travail scolaire, suivi par celui qui correspond au ressenti des parents par rapport à l'utilité de la continuité d'apprentissage (**figure 2.4**). A l'inverse, le vécu est moins positif s'agissant des conditions liées directement à la réalisation du travail scolaire et des conditions générales du confinement.

Figure 2.4. Score global moyen des conditions d'apprentissages et scores moyens des dimensions retenues



Lecture : Le score global moyen des conditions d'apprentissage est de 0,0035, le score d'adaptabilité est de 0,028.

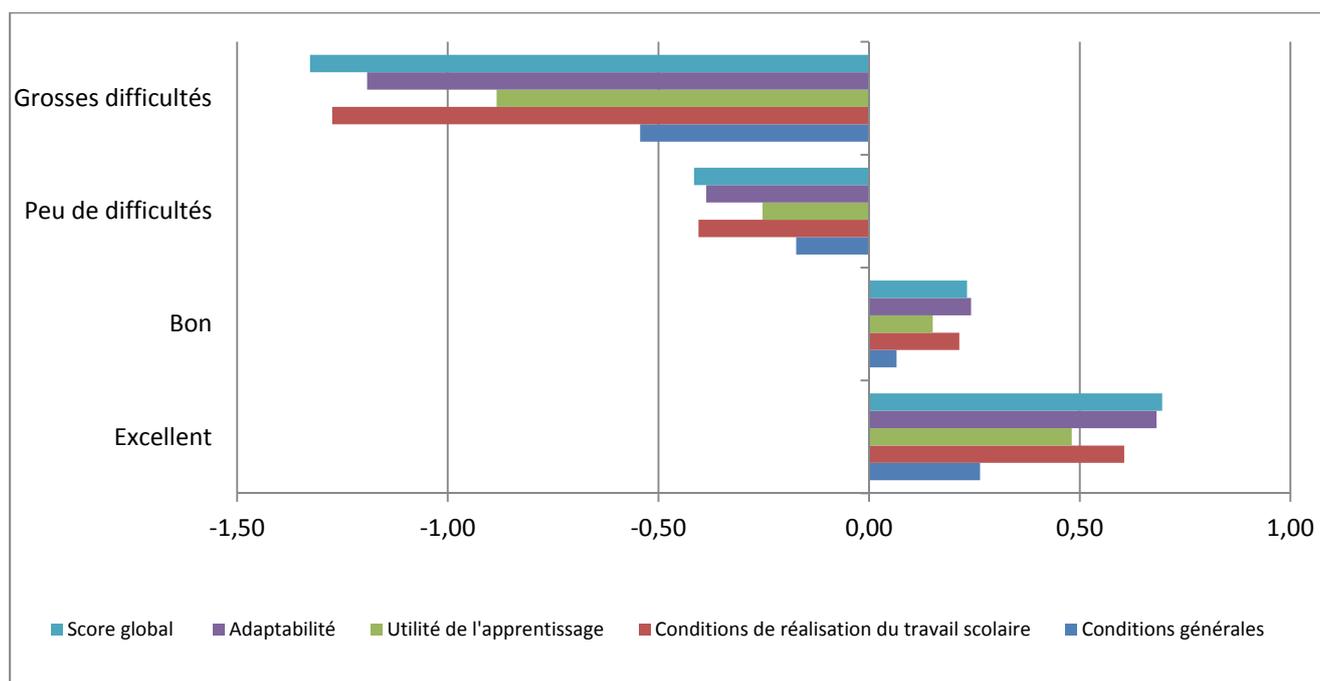
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

2.2 A niveau scolaire équivalent, les élèves issus de milieux défavorisés se sont mieux adaptés au nouveau mode de travail que les élèves issus de milieux favorisés

Sur la capacité d'adaptation des élèves au nouveau mode de travail imposé par le confinement, plus le niveau scolaire des élèves est élevé et plus le score moyen est élevé (**figure 2.5**). Les difficultés prises en compte pour construire ce score ont été effectivement plus prononcées pour les élèves ayant des difficultés scolaires que pour les élèves d'excellent niveau. Parmi les premiers, 70 % ont manqué de motivation, 67 % ont eu des difficultés à organiser leur temps et 65 % des difficultés de travailler en autonomie, contre respectivement 12 %, 6 % et 4 % des seconds (**figure 2.6**). De même, les parents des meilleurs élèves ont été moins confrontés que ceux des moins bons à des difficultés pour les motiver (66 % contre 6 %) et ont moins manqué de temps pour les aider (37 % contre 12 %), certainement car leur enfant était plus autonome. Les écarts entre les scores des élèves selon le niveau scolaire sont nettement plus importants que ce qu'on peut observer pour les autres caractéristiques sociodémographiques des élèves. Le vécu du confinement en lien avec cette dimension est différencié entre filles et garçons mais avec un écart plus faible que celui lié au niveau scolaire. Ainsi, le score moyen d'adaptabilité est plus élevé pour les filles que pour les garçons (**figure 2.8**). Selon leurs parents, les garçons ont été en effet plus nombreux que les filles à rencontrer des difficultés de motivation (40 % contre 24 %), d'autonomie (27 % contre 11 %) ou d'organisation (28 % contre 16 %) (**figure 2.6**). En outre, les scores moyens varient peu selon l'origine sociale mais si ceux des élèves défavorisés sont très proches de ceux des élèves issus de milieux très favorisés, ils sont plus élevés que ceux des élèves issus de la classe moyenne ou favorisée (**figure 2.9**). Ces scores varient également selon la présence de la mère pendant cette période. Les scores d'adaptabilité sont en effet plus élevés pour les élèves dont les mères n'étaient pas en activité professionnelle que pour les autres (**figure 2.10**). Par rapport aux mères de ces derniers, le manque de temps pour aider leur enfant a été plus fréquent chez celles qui travaillaient en présentiel et dans une moindre mesure chez celles qui travaillaient à distance.

Figure 2.5. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon leur niveau scolaire



Lecture : Le score global moyen des élèves ayant de grosses difficultés est de -1,327, leur score d'adaptabilité est de -1,191, leur score d'utilité d'apprentissage est -0,884 et leur score de conditions générales est de -0,543.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Le niveau de formation des élèves a aussi joué sur leur la capacité d'adaptation au nouveau mode de travail. En conséquence, ce score est globalement plus élevé pour les lycéens que pour les collégiens (**figure 2.11**). Au collège, les scores moyens des élèves de sixième et de cinquième sont plus élevés que ceux de quatrième et troisième (**figure 2.12**). Plus âgés et certainement plus autonomes, ce sont surtout les élèves de terminale, qu'ils suivent une formation, générale, technologique ou professionnelle, qui ont rencontré moins souvent que les autres ce type de difficultés. En revanche, le score moyen des lycéens professionnels, proche de celui des collégiens, est moins élevé que celui des lycéens généraux ou technologiques. Les difficultés de motivation, d'organisation et d'autonomie ont été notamment plus fréquentes chez les élèves de CAP et de seconde professionnelle que chez les autres lycéens.

Le score moyen des élèves scolarisés dans le secteur public est inférieur à celui du secteur privé⁶. Les parents de ces derniers ont en effet déclaré moins souvent que les premiers ce type de difficulté. En revanche, par rapport aux collégiens du secteur public hors éducation prioritaire, les collégiens de l'éducation prioritaire ont un score moyen plus élevé. Ces derniers, majoritairement issus de milieux moins favorisés ont eu alors moins de difficulté à s'adapter au nouveau mode de travail que les premiers.

⁶ Dans ce document, des résultats de l'enquête détaillés selon le type d'établissement sont fournis en annexe.

Figure 2.6. Conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré, selon certaines de leurs caractéristiques

	Difficultés psychologiques	Difficultés matérielles	Manque de Motivation	Difficultés à organiser le temps de travail	Difficultés à travailler en autonomie	Difficultés de compréhension des cours
Sexe						
Garçons	61	41	40	28	27	16
Filles	61	42	24	16	11	12
Niveau de l'élève						
Grosses difficultés	71	56	70	67	65	69
Excellent élève	56	34	12	6	4	1
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	65	52	31	21	18	17
Très favorisée	57	29	32	22	18	9
Etablissement de scolarisation						
Collège	61	42	34	25	24	16
LGET	60	38	29	17	11	10
LP	69	54	34	26	19	19
Ensemble	61	42	32	22	19	14
	Manque de soutien des professeurs	Manque de matériels pour travailler	Difficultés de connexion	Les parents ont eu des difficultés pour les aider	Les parents ont eu des difficultés pour les motiver	Les parents ont manqué de temps pour les aider
Sexe						
Garçons	15	11	24	12	32	21
Filles	11	10	21	12	16	16
Niveau de l'élève						
Grosses difficultés	29	20	36	40	66	37
Excellent élève	5	6	15	3	6	12
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	12	14	27	17	23	16
Très favorisée	15	5	15	6	25	22
Etablissement de scolarisation						
Collège	13	12	22	9	26	19
LGET	14	8	23	16	21	18
LP	16	14	31	19	27	19
Ensemble	13	11	23	12	24	19

Note. Pour les items présentés dans ce tableau, les parents s'expriment selon une échelle à quatre modalités. Sont prises en compte pour le calcul des pourcentages les deux modalités les plus élevées.

Lecture : 61 % des parents de garçons ont déclaré qu'ils sont "tout à fait d'accord" ou "assez d'accord" pour dire que vivre confiné est psychologiquement difficile.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.7. *Ecarts nets des conditions de réalisation du travail scolaire des élèves du second degré*

	Difficultés psychologiques	Difficultés matérielles	Manque de Motivation	Difficultés à organiser le temps de travail	Difficultés à travailler en autonomie	Difficulté de compréhension des cours
Sexe						
Garçons	-1,1***	-1,6***	14,1***	13,3***	21,4***	-1,8***
Filles	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau de l'élève						
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Excellent élève	-11,6***	-14,9***	-49,8***	-43,9***	-37***	-72,2***
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Très favorisée	-4,2***	-9,9***	7,9***	10,1***	9,1***	-2,2***
Etablissement de scolarisation						
Collège	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
LGET	0	-1,6***	-5,1***	-11,9***	-19,8***	-10,5***
LP	4,1***	3,9***	-3,1**	-2,4	-11,8***	-2,2**
	Manque de soutien des professeurs	Manque de matériels nécessaires pour travailler	Difficultés de connexion	Les parents ont eu des difficultés pour les aider à comprendre le cours	Les parents ont eu des difficultés pour les motiver	Les parents ont manqué de temps pour les aider
Sexe						
Garçons	3,1***	0,3	1,9	-3,6***	17,5***	1,1***
Filles	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau de l'élève						
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Excellent élève	-18,8***	-8,8***	-15***	-49,3***	-48,7***	-5***
Origine sociale de la personne de référence						
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Très favorisée	8,2***	-4,9***	-5,5***	-12***	11***	2,4***
Etablissement de scolarisation						
Collège	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
LGET	1,4	-3,4***	3,5***	20,1***	-5,6***	-0,9***
LP	2,8	-1,1	5,3***	14,7***	-2,1	-0,7

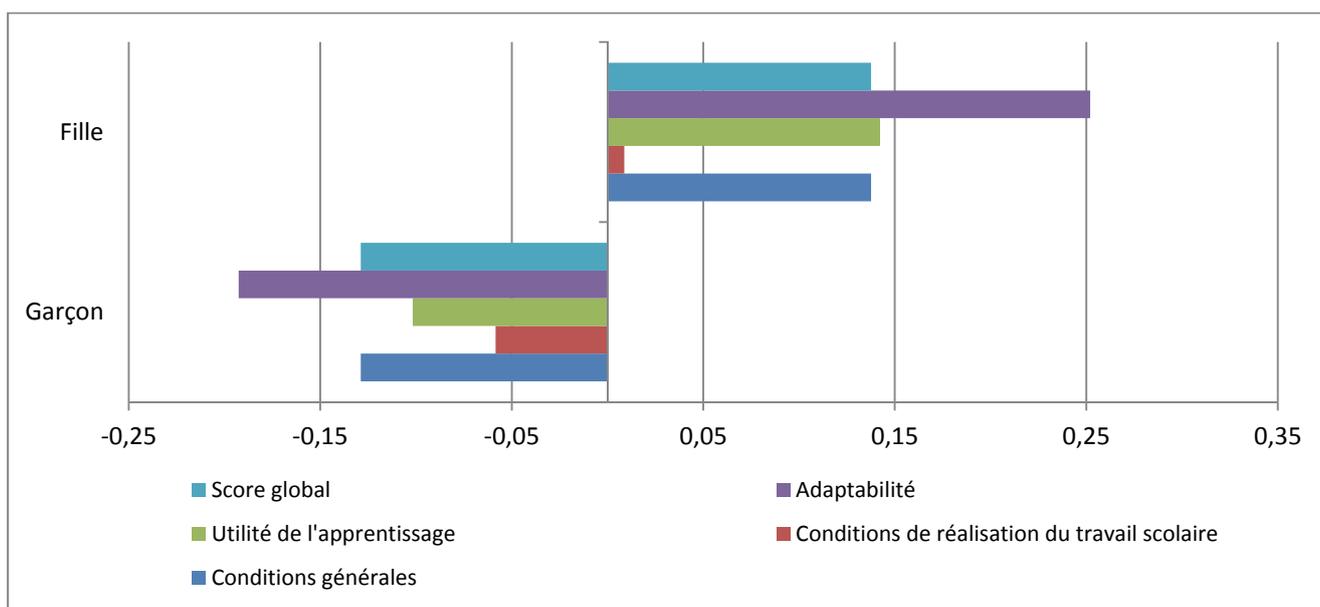
Note. D'autres aspects, comme la disponibilité des parents pendant le confinement, le type de la famille ou la taille de la fratrie, ont été intégrés dans le modèle mais ne sont pas présentés dans ce tableau (encadré 2).

Lecture : A caractéristiques comparables, la proportion des parents de garçons qui sont assez d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que vivre confiné est psychologiquement difficile serait inférieure de 1,1 points à celle des parents de filles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.8. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon leur sexe

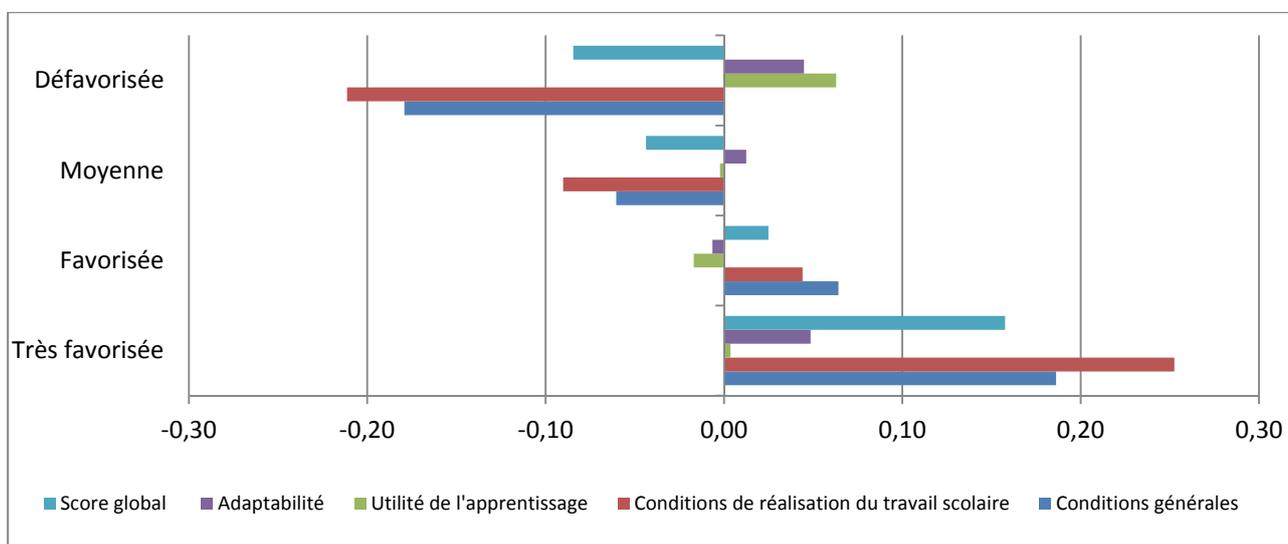


Lecture : Le score global moyen des filles est de 0,137, il est de -0,128 pour les garçons. Le score moyen d'adaptabilité est de 0,252 pour les filles et -0,192 pour les garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.9. Scores moyens des conditions d'apprentissages des élèves du second degré selon l'origine sociale de la personne de référence

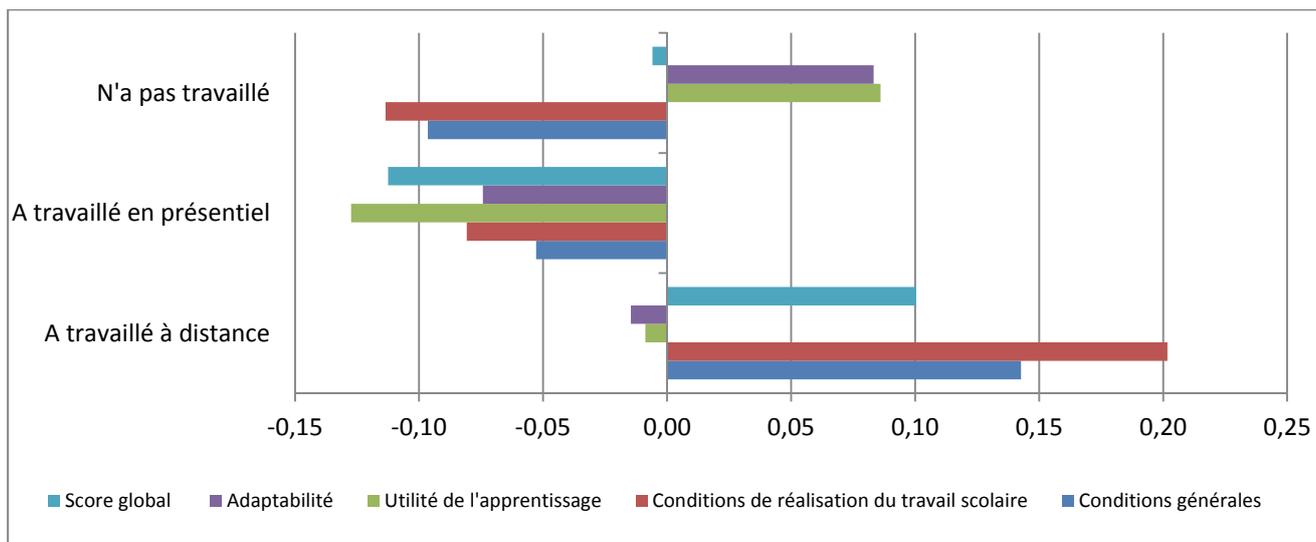


Lecture : Le score global moyen des élèves issus de milieux défavorisés est de -0,084, il est de 0,158 pour les élèves issus de milieux très favorisés.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.10. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon la disponibilité de la mère

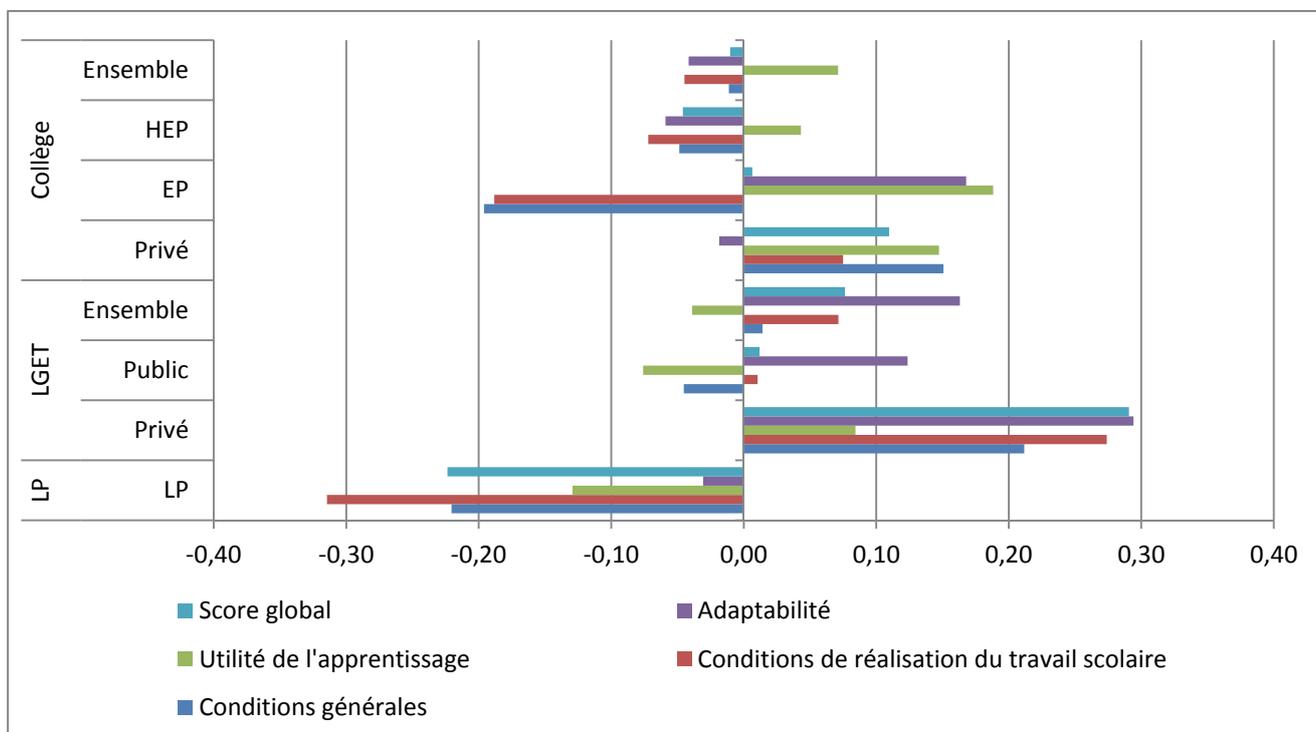


Lecture : Le score global moyen des élèves dont la mère n'a pas travaillé pendant le confinement est de -0,006, il est de 0,10 pour les élèves dont la mère a travaillé à distance.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.11. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon le type de formation

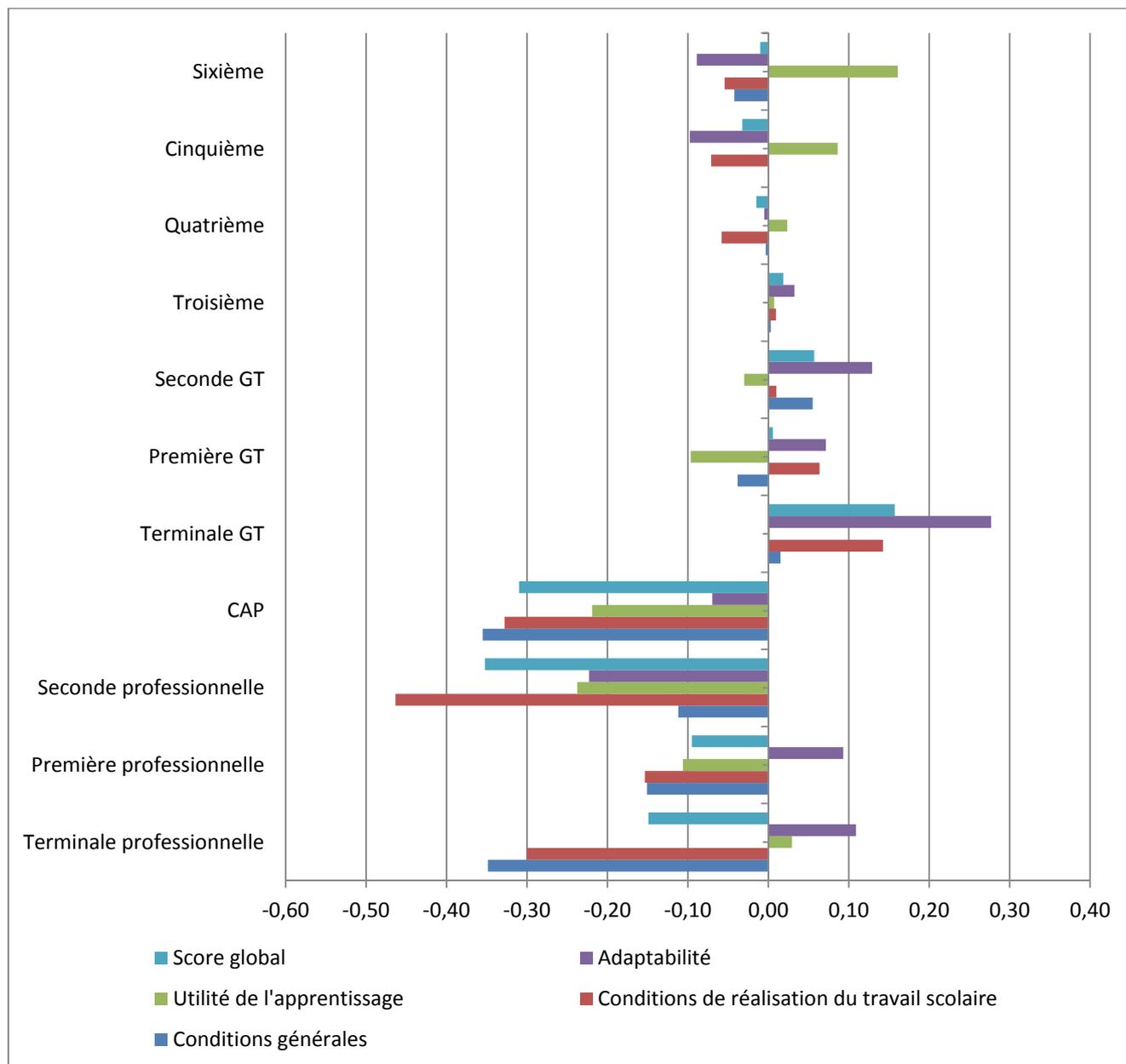


Lecture : Le score global moyen des collégiens est de -0,01, il est de -0,22 pour les lycéens professionnels.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Figure 2.12. Scores moyens des conditions d'apprentissage des élèves du second degré selon le niveau de formation



Lecture : Le score global moyen des collégiens de sixième est de -0,04, il est de -0,35 pour les élèves de CAP.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Les disparités mises en évidence doivent être précisées. En effet, les caractéristiques des élèves analysées sont elles-mêmes liées entre elles. Pour identifier les effets nets de chacune de ces caractéristiques, des analyses toutes choses égales ont été menées (**Encadré 2**).

Le lien entre le score d'adaptabilité et les caractéristiques des élèves est bien confirmé : le niveau scolaire joue le plus sur la capacité des élèves à s'adapter au mode de travail mis en place pendant le confinement. Les coefficients estimés pour le niveau scolaire, sont en effet les plus importants en termes d'amplitude et sont positifs et significatifs (**figure 2.13**). D'une manière moins prononcée, le score d'adaptabilité est positivement corrélé au fait d'être une fille ou d'être scolarisé au lycée. A l'inverse, les élèves de milieux très

favorisés auraient, toutes choses égales par ailleurs, plus de difficultés d'adaptation au nouveau mode de travail que ceux des élèves de milieux favorisés. Ce résultat peut être mis en lien avec l'hypothèse que les élèves du second degré issus de milieux défavorisés seraient habituellement moins aidés par leur famille dans leur travail scolaire [Gouyon, 2004, Rosenwald, 2006] et auraient moins souvent recours aux cours de soutien payants [Caille, 2010] : leur environnement aurait été moins modifié pendant le confinement⁷. L'analyse des principales difficultés ayant contribué à la construction du score d'adaptabilité appuie ces constats (**figure 2.7**). En effet, à niveau scolaire et autres caractéristiques égales, et contrairement à ce que laissent apparaître les écarts bruts, les élèves de milieux très favorisés seraient plus nombreux à rencontrer des difficultés pour s'organiser avec un écart net de dix points, pour travailler en autonomie avec un écart net de neuf points ou à manquer de motivation avec un écart net de huit points.

Les analyses toutes choses égales par ailleurs confirment aussi le lien entre la présence de la mère et la capacité de leur enfant à s'adapter au travail pendant la période de confinement.

En outre et contrairement à ce qu'on observe au niveau des valeurs des scores moyens, être scolarisé en éducation prioritaire est négativement corrélé avec le score d'adaptabilité (**figure 2.13**). A origine sociale et autres caractéristiques équivalentes, le coefficient estimé sur cette caractéristique est en effet négatif et significatif. Ce résultat peut être expliqué par le fait qu'en temps normal et par rapport aux autres collégiens, les élèves scolarisés en éducation prioritaire bénéficient d'un encadrement pédagogique renforcé de la part de leurs professeurs. Ils auraient alors eu plus de difficulté à s'adapter à ce nouveau mode de travail, au sein duquel l'encadrement pédagogique habituel n'a pu être maintenu à l'identique.

2.3 La continuité pédagogique a mieux profité aux collégiens qu'aux lycéens

Sur le score traitant de l'utilité de la continuité pédagogique sur l'apprentissage des élèves du second degré, ce sont toujours les parents des meilleurs élèves qui se démarquent par un ressenti général nettement plus positif avec un score moyen plus élevé que ceux dont les enfants ont un niveau moins élevé (**figure 2.5**). 88 % des parents d'élèves de niveau excellent estiment en effet que le travail était tout à fait ou assez profitable à leur enfant, soit 32 points de plus que les parents d'élèves ayant de grosses difficultés (**figure 1.6**). Ils ont été également plus nombreux à déclarer que le niveau des apprentissages a été maintenu ou que leur enfant a progressé dans ses apprentissages (**figure 1.8**). De même, sur cette même dimension de l'utilité de l'apprentissage, le score moyen des filles est supérieur à celui des garçons (**figure 2.8**). Ces résultats confirment les conclusions de la première partie de ce document, selon lesquelles le travail scolaire pendant le confinement a davantage profité aux meilleurs élèves et aux filles.

D'une manière moins importante, ce score varie également en fonction de l'origine sociale des élèves : le score moyen des élèves de milieux défavorisés est supérieur à celui des élèves de milieux favorisés ou très favorisés (**figure 2.9**). Ce sont effectivement les parents de ces derniers qui étaient, à niveau scolaire équivalent, moins satisfaits que les ceux des premiers, quant au maintien et à la progression de l'apprentissage de leur enfant (**figure 1.9**). La présence de la mère pendant la période de confinement est également déterminante pour cette dimension. Par rapport à ceux ayant des mères qui n'avaient pas d'activité professionnelle, les activités proposées ont moins profité aux élèves dont les mères ont travaillé en présentiel et dans une moindre mesure à ceux dont les mères ont travaillé à distance (**figure 2.10**).

⁷ Ces études montrent que si, à l'école élémentaire, la proportion des parents (essentiellement les mères) qui aident varie très peu selon le milieu social ou le diplôme, plus on progresse dans la scolarité et plus les mères qui continuent à aider sont plus diplômées. Les élèves du second degré, notamment les lycéens, sont plus aidés que la moyenne quand ils sont enfants d'enseignants et dans une moindre mesure des enfants de cadres.

Figure 2.13. Lien entre les scores et les différentes caractéristiques des élèves

	Score global des conditions d'apprentissage	Score d'adaptabilité	Score de l'utilité de l'apprentissage	Score de conditions de réalisation du travail scolaire	Score de conditions générales
Constante	-1,18***	-0,8***	-0,58***	-1,49***	-0,65***
Sexe					
Garçon	-0,1***	-0,28***	-0,13***	0,08***	0,07***
Fille	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau scolaire					
Grosses difficultés	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Peu de difficultés	0,88***	0,77***	0,63***	0,84***	0,34***
Bon élève	1,51***	1,39***	1,04***	1,44***	0,56***
Excellent élève	1,96***	1,84***	1,37***	1,8***	0,72***
Niveau de scolarisation					
Collège	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Lycée	0,05**	0,18***	-0,12***	0,07***	n.s.
Professionnel	-0,07**	0,11***	-0,14***	-0,09***	-0,1***
Secteur de scolarisation					
Public	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Privé	0,14***	0,07***	0,13***	0,09***	0,16***
Appartenance au réseau d'éducation prioritaire					
Non	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Oui	n.s.	-0,13**	n.s.	n.s.	n.s.
Origine sociale de la personne de référence					
Défavorisée	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Moyenne	n.s.	-0,04*	-0,06***	0,05**	0,06**
Favorisée	n.s.	-0,1***	-0,11***	0,11***	0,13***
Très favorisée	n.s.	-0,15***	-0,17***	0,15***	0,17***
Mode de travail de la mère pendant le confinement					
N'a pas travaillé	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
A travaillé en présentiel	-0,15***	-0,17***	-0,21***	n.s.	n.s.
A travaillé à distance	-0,07***	-0,19***	-0,13***	0,08***	0,06**
Type de la famille					
En couple	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Garde alternée	-0,14***	-0,16***	-0,2***	-0,07*	0,05
Monoparentale	-0,15***	-0,08**	-0,12***	-0,13***	-0,13***
Taille de la fratrie					
un	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Deux	n.s.	n.s.	n.s.	0,06***	n.s.
Trois	n.s.	n.s.	n.s.	0,06**	n.s.
Quatre ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-0,11***
Niveau de scolarisation de la fratrie					
Aucun enfant de moins de 3 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Au moins un enfant de moins de 3 ans	-0,1**	-0,1***	-0,07*	-0,07*	n.s.
Aucun enfant en maternelle	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Au moins un enfant en maternelle	n.s.	n.s.	0,06*	n.s.	-0,09***
Aucun enfant en primaire	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Au moins un enfant en primaire	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-0,04*

*** : significatif au seuil de 1%, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %, ns : non significatif

Lecture : Les résultats présentés sont issus de modèles de régression linéaires généralisées qui mesurent le lien entre chacun des scores analysés et les différentes caractéristiques des élèves. Par exemple, le score global moyen des garçons est plus élevé que celui des filles (situation de référence, notée "Réf") : la différence est estimée à -0,2 points, toutes les autres caractéristiques prises en compte dans le modèle étant identiques et égales à la situation de référence (encadré 2).

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Les analyses toutes choses égales par ailleurs, qu'elles soient menées sur le score lui-même, ou sur les principales dimensions qui le composent montrent que ces liens entre les caractéristiques des élèves et le ressenti relatif à l'utilité de l'apprentissage sont bien significatifs, même s'ils sont un peu atténués. Le niveau scolaire est le critère le plus déterminant pour expliquer le score de l'utilité de l'apprentissage : le coefficient estimé est significatif et plus élevé que celui des autres caractéristiques des élèves (**figure 2.13**). Il est également d'autant plus élevé que le niveau scolaire est meilleur. La disparité entre filles et garçons est également significative, mais le coefficient estimé est plus faible que celui du score d'adaptabilité. A caractéristiques comparables, le score d'utilité d'apprentissage est significativement et négativement corrélé avec le fait d'avoir une mère qui a travaillé en présentiel. De même, le coefficient estimé est négativement corrélé avec le fait d'être un élève issu d'un milieu très favorisé ou favorisé, par rapport à un élève issu de milieu défavorisé. Ceci pourrait être expliqué par le fait que par rapport aux parents d'élèves de milieu moins favorisé, les parents d'élèves des milieux plus favorisés sont plus impliqués dans le travail scolaire de leur enfant [Gouyon, 2004 ; Rakocevic 2014]. Ces derniers sont en fait ceux qui contrôlent le plus le travail scolaire de leur enfant [Bergonnier-Dupuy, Esparbès-Pistre, 2007] et peuvent être alors plus exigeants sur leur apprentissage.

L'utilité de la continuité pédagogique est également différenciée selon le niveau et le type de formation des élèves. Ainsi, le score moyen des collégiens est nettement supérieur à celui des lycéens (**figure 2.11**). Celui des élèves du secteur privé est supérieur à ceux du secteur public. Les apprentissages ont également profité mieux aux lycéens généraux ou technologiques qu'aux lycéens professionnels. Ces liens sont bien confirmés avec les analyses toutes choses égales par ailleurs. Ces mêmes analyses ne montrent pas un effet significatif net du fait d'être scolarisé en éducation prioritaire, contrairement à ce que laissent apparaître les valeurs des scores moyens qui sont plus élevées pour les collégiens de l'éducation prioritaire, par rapport aux autres collégiens du secteur public. Ce dernier résultat s'explique alors par le fait que le milieu défavorisé, dans lequel le ressenti par rapport à cette dimension est plus favorable, est surreprésenté chez les élèves de l'éducation prioritaire.

2.4 Les conditions de réalisation du travail scolaire sont nettement moins favorables pour les élèves en difficulté scolaire

S'agissant des conditions directement liées à la réalisation du travail scolaire, le vécu est moins positif que toutes les autres dimensions (**figure 2.4**). Les écarts des scores selon le niveau scolaire des élèves sont assez proches de ceux du score d'adaptabilité. Ainsi, sans grande surprise, les élèves d'excellent niveau ou de bon niveau ont des scores moyens plus élevés que ceux des élèves ayant des difficultés scolaires (**figure 2.5**). Seuls 1 % des élèves de niveau excellent ont rencontré des difficultés à comprendre leur cours, contre 69 % des élèves les moins bons (**figure 2.6**). Parallèlement, les parents de ces derniers ont été très peu nombreux à avoir des difficultés pour les aider à comprendre le cours, contre quatre parents sur dix pour les élèves en difficulté scolaire. Le manque de matériel pour travailler et les difficultés de connexion sont également plus fréquents chez les élèves les plus fragiles scolairement, mais avec des écarts moins importants.

Nettement moins marqués, des écarts sont aussi observés selon d'autres caractéristiques. Les plus élevés sont ceux liés à l'origine sociale. Ainsi, plus le milieu social est élevé et plus le score moyen est positif (**figure 2.9**). Donc contrairement aux dimensions liées à l'adaptabilité des élèves au nouveau mode de travail et à l'utilité de la continuité pédagogique sur l'apprentissage des élèves, les conditions directement liées à la réalisation du travail scolaire ont été moins favorables pour les élèves les plus socialement fragiles. Ces conditions moins favorables sont surtout liées à un manque de matériel pour effectuer le travail scolaire ou à des difficultés de connexion plus fréquents chez les élèves de milieux défavorisés que chez les élèves de

milieux très favorisés (avec respectivement 12 points et 9 points d'écart) (**figure 2.6**). D'ailleurs, les familles des élèves de ce milieu sont mieux équipées en matériel informatique que les familles des élèves de milieux défavorisés (99 % pour les ordinateurs et 87 % pour les imprimantes ou scanners, contre respectivement 91 % et 78 % pour le milieu défavorisé) (**figure 2.2**). Les élèves de milieux défavorisés ont été aussi plus nombreux à rencontrer des difficultés de compréhension de cours (17 % contre 9 % pour les élèves de milieux très favorisés) et leurs parents ont été plus nombreux à avoir eu des difficultés pour les aider (17 % contre 6% pour les élèves de milieux très favorisés).

On retrouve ces mêmes constats en menant des analyses toutes choses égales par ailleurs. D'une part, les coefficients liés au niveau scolaire et à l'origine sociale sont significatifs et positifs et confirment à la fois le sens et le degré d'importance du lien de ces caractéristiques avec le score moyen de conditions de réalisation du travail scolaire (**figure 2.13**). D'autre part, l'analyse menée sur les difficultés qui ont contribué le plus à la construction de ce score, montrent qu'à caractéristiques semblables, les écarts pour ces deux caractéristiques demeurent significatifs. Pour le niveau scolaire, l'écart entre les élèves les meilleurs et les élèves les plus mauvais s'est atténué pour le manque de matériel et les difficultés de connexion, mais il s'est accentué pour les difficultés des parents à aider leur enfant avec un écart net de 49 points (contre un écart brut de 37 points, **figures 2.6 et 2.7**) ou pour les difficultés des élèves à comprendre le cours avec un écart net de 72 points (contre un écart brut de 68 points). Pour l'origine sociale, l'écart entre les élèves de milieux très favorisés et ceux de milieux défavorisés a fortement baissé pour les difficultés des élèves à comprendre le cours, passant à seulement deux points. Les écarts liés au manque de matériel et aux difficultés de connexion ont diminué de moitié. En revanche, avec un écart net de 12 points, les difficultés que rencontrent les parents des élèves de milieux défavorisés à aider leur enfant à comprendre le cours demeurent nettement plus importantes que celles des parents d'élèves de milieux très favorisés.

Pour cette dimension, les disparités sexuées sont nettement moins importantes que celles d'adaptabilité ou d'utilité des apprentissages. Si le score moyen de conditions de réalisation du travail scolaire est plus élevé pour les filles que pour les garçons, la prise en compte du niveau scolaire et des autres caractéristiques montrent que cette différence en faveur des filles est certainement liée à leur niveau scolaire plus élevé. Par conséquent, le coefficient lié au sexe des élèves montre que ce sont plutôt les garçons qui auraient des conditions plus favorables (**figure 2.13**). En revanche, la valeur de ce coefficient est nettement plus faible à la fois par rapport aux dimensions analysées précédemment et par rapport aux autres caractéristiques des élèves, comme le niveau scolaire ou l'origine sociale. En analysant les items qui ont contribué à la construction de ce score, on retrouve bien ce résultat. En effet, contrairement à ce que montrent les résultats bruts (**figure 2.6**), à niveau scolaire et autres caractéristiques égales, les garçons auraient eu moins de difficultés que les filles à comprendre le cours (avec un écart net par rapport aux filles de 2 points, **figure 2.7**) et leurs parents auraient moins de difficultés pour les aider à comprendre leur cours (avec un écart net par rapport aux filles de 4 points). Par ailleurs, le manque de matériel ou les difficultés de connexion ne dépendent pas du sexe des élèves.

Sur le niveau et le type de formation, le score moyen des lycéens généraux ou technologiques est supérieur à celui des collégiens et des lycéens professionnels (**figure 2.11**). Ces derniers et notamment ceux scolarisés en CAP ou en seconde professionnelle auraient réalisé leur travail scolaire dans des conditions moins favorables que les autres élèves (**figure 2.12**). S'agissant du type de l'établissement, le score moyen est plus faible pour les élèves scolarisés dans le public que pour les élèves scolarisés dans le privé et il est nettement plus faible pour les collégiens de l'éducation prioritaire que pour les autres collégiens. Ce résultat est à mettre en lien avec le manque de matériel et les difficultés de connexion plus fréquents chez les élèves du

secteur public et chez les collégiens de l'éducation prioritaire. Ces derniers sont en effet moins équipés numériquement que les autres collégiens (84 % de leurs familles possèdent au moins un ordinateur, contre 94 % pour l'ensemble des collégiens et 69% possèdent au moins une imprimante ou un scanner, contre 82 % pour l'ensemble des collégiens) (**figure 2.2**).

Les analyses prenant en compte le niveau scolaire et les autres caractéristiques des élèves montrent que par rapport au fait d'être collégien, le score est positivement corrélé au fait d'être lycéen général ou technologique et négativement corrélé au fait d'être lycéen professionnel (**figure 2.13**). L'analyse des conditions qui ont le plus contribué à la construction de ce score montre qu'à caractéristiques égales, les lycéens professionnels auraient en effet été plus nombreux à rencontrer des difficultés de connexion que les collégiens (avec un écart net de 5 points), mais ils auraient rencontré moins que ces derniers des difficultés à comprendre leur cours. Parmi tous les élèves, ce sont donc les collégiens qui, à caractéristiques comparables, auraient été plus nombreux à rencontrer des difficultés à comprendre leurs cours. Leurs parents ont été également plus nombreux que les autres à déclarer des difficultés pour les aider (**figure 2.7**). Par ailleurs, les élèves du secteur privé ont un score significativement plus élevé que ceux du secteur public mais le fait d'appartenir au réseau de l'éducation prioritaire ne joue aucun rôle significatif sur les conditions directement liées à la réalisation du travail scolaire.

D'autres facteurs ont également pesé significativement sur les conditions de réalisation du travail scolaire demandé : le score moyen des enfants vivant avec un seul parent est significativement moins élevé que celui des enfants vivant avec leurs deux parents (**figure 2.13**). À l'inverse, le score moyen des enfants dont les mères ont travaillé à distance pendant le confinement est plus élevé que ceux dont les mères n'ont pas travaillé (**figures 2.10 et 2.13**).

2.5 Les difficultés les plus élevées pour les élèves de terminale et leurs parents sont d'ordre psychologique

Les parents ont été interrogés sur d'autres conditions moins directement liées au travail scolaire, qui portent notamment sur les difficultés matérielles liées au confinement et sur leur ressenti du point de vue psychologique. Le score calculé sur cette dimension est moins élevé que le score d'adaptabilité et le score de l'effet de la continuité pédagogique sur les apprentissages, mais plus élevé que celui de la réalisation du travail scolaire (**figure 2.4**). Il est, comme les autres scores, différencié selon le niveau scolaire des élèves (**figure 2.5**), mais l'écart entre les meilleurs élèves et les plus mauvais est nettement moins fort. Les difficultés prises en compte dans le calcul de ce score sont en effet plus fréquentes chez les élèves les plus fragiles scolairement, mais avec des écarts moins importants que les difficultés directement liées au travail scolaire. En revanche, l'effet de l'origine sociale sur cette dimension est aussi prononcé que sur les autres dimensions, même s'il est moins marqué que celui du niveau scolaire. Ainsi, le score moyen des élèves de milieux très favorisés est nettement plus élevé que celui des élèves de milieux défavorisés (**figure 2.9**). Le confinement a été en effet jugé matériellement difficile par 52 % des de ces derniers, soit 23 points de plus que pour les premiers (**figure 2.6**). S'agissant des difficultés psychologiques, l'écart est plus réduit, avec 8 points qui séparent le premier groupe du second.

Ces conditions étaient aussi moins favorables pour les élèves du secteur public, notamment pour les collégiens de l'éducation prioritaire pour lesquels ce score est le plus bas (**figure 2.11**) et pour les lycéens professionnels que les autres élèves. Les parents de ces derniers affirment plus souvent que les autres parents que le confinement a été matériellement ou psychologiquement difficile (respectivement 54 % contre 42 % en moyenne et 69 % contre 61 % en moyenne) (**figure 2.6**). Pour l'ensemble des élèves de

terminale, ce score qui reflète, en plus des conditions matérielles, le niveau du stress ressenti par les élèves et leurs parents est cependant plus faible que les scores liés à l'adaptabilité au nouveau mode du travail ou à la réalisation du travail scolaire (**figure 2.12**). Ce constat se trouve aussi chez les élèves de troisième et de CAP, autres paliers importants d'orientation ou de préparation à l'insertion dans la vie active.

A caractéristiques semblables, les liens entre ce score et le niveau scolaire ou l'origine sociale des élèves se confirment. D'une part, les coefficients estimés pour le niveau scolaire sont positifs et significatifs, mais nettement moins élevés que ceux des autres dimensions (**figure 2.13**). D'autre part, les coefficients estimés pour l'origine sociale sont aussi positifs et significatifs et leur amplitude est du même ordre que ceux estimés pour les autres scores. De plus, et comparativement aux autres dimensions analysées, la taille de la fratrie semble peser plus. Le score moyen des enfants vivants dans une famille de quatre enfants ou plus est significativement moins élevé que celui des enfants vivant avec dans des familles avec un seul enfant. Avoir un enfant scolarisé en maternelle ou en primaire joue également sur l'augmentation de ces difficultés, notamment psychologiques : concernés également par la continuité pédagogiques et peu autonomes, les élèves du premier degré ont certainement nécessité un investissement particulier de leurs parents qui a pu augmenter pour ces derniers le sentiment de stress.

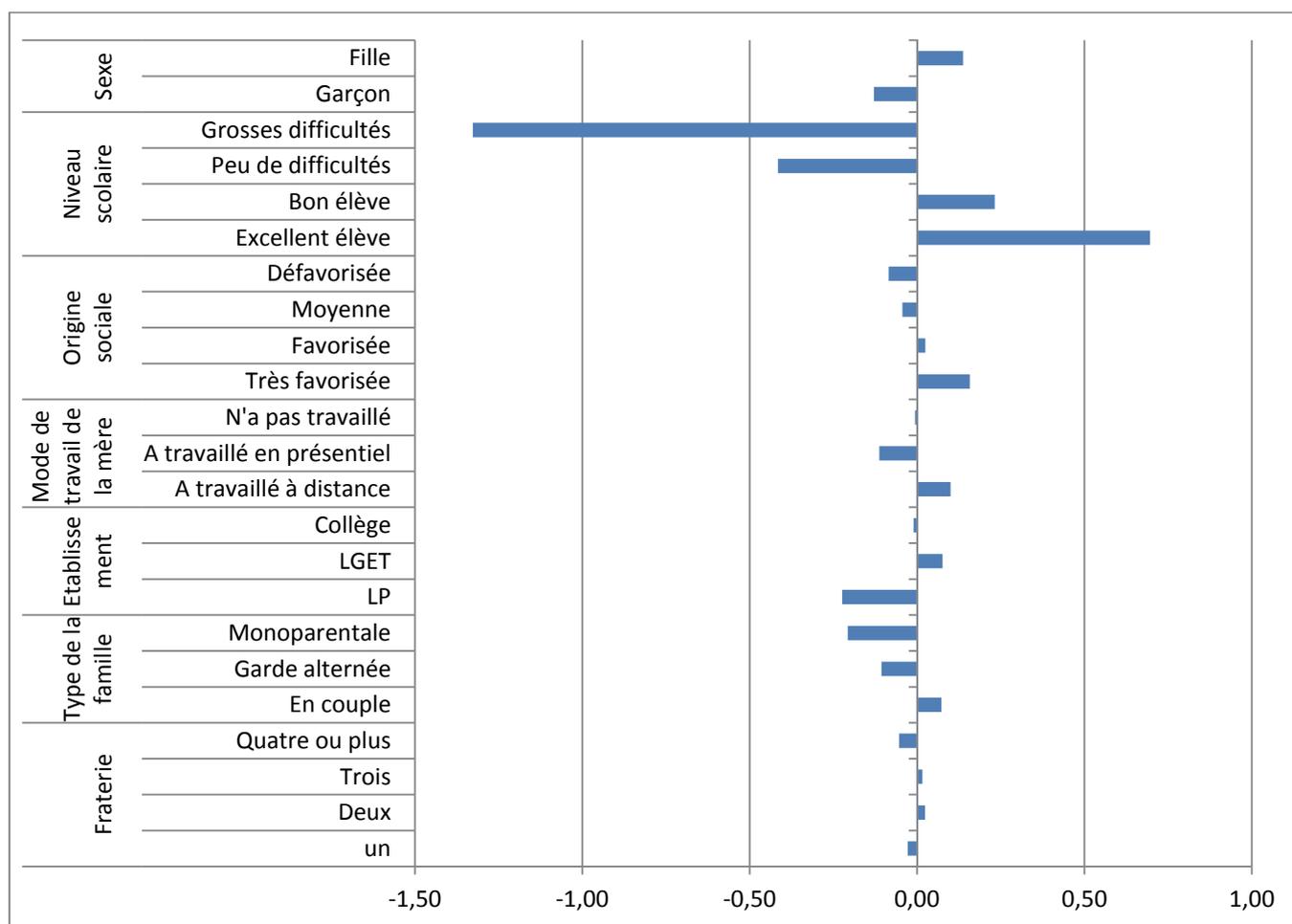
Ces analyses montrent aussi que le score est négativement corrélé avec le fait d'être scolarisé dans le secteur public au lieu du secteur privé et d'être un lycéen professionnel au lieu d'un collégien. En revanche, à origine sociale et autres caractéristiques équivalentes, l'effet net de l'appartenance de l'élève au réseau de l'éducation n'est pas significatif.

2.6 Score global des conditions d'apprentissage

Les quatre dimensions qui viennent d'être analysées sont synthétisées sous la forme d'un score global permettant de décrire les conditions dans lesquelles les collégiens et les lycéens ont travaillé pendant le confinement (**encadré 3**). Sa valeur moyenne la plus élevée est observée pour les élèves de très bon niveau scolaire (**figure 2.14**) et à l'inverse, la plus faible est observée pour les élèves ayant des difficultés scolaires, confirmant ainsi encore une fois que c'est le niveau scolaire des élèves qui a pesé sur le déroulement de la continuité pédagogique. Ce sont ensuite les lycéens professionnels qui ont travaillé dans des conditions les moins favorables, avec un score global moyen moins élevé que celui des autres élèves. Assez proche du score moyen des lycéens professionnels, le vécu était aussi moins positif pour les élèves vivant avec un seul parent. A l'inverse, l'opinion des parents est plus positive pour les élèves issus de milieux très favorisés, les filles, et les élèves dont la mère a travaillé à distance : leurs scores moyens sont les plus élevés (après ceux liés au niveau scolaire).

L'analyse toutes choses égales par ailleurs, effectuées sur le score global montre que le ressenti global est moins positif pour les élèves les plus scolairement fragiles et dans une moindre mesure pour les garçons, pour les élèves ne vivant pas avec leurs deux parents, pour les lycéens professionnels, pour les élèves scolarisés dans le public et pour ceux dont les parents ont travaillé en présentiel (**figure 2.13**). En revanche, à caractéristiques égales, le ressenti global des parents sur le vécu de la continuité pédagogique n'est pas différencié selon leur milieu social. De même, appartenir à l'éducation prioritaire n'a pas pesé sur les conditions générales de travail des collégiens.

Figure 2.14. Score global moyen des conditions d'apprentissage



Lecture : Le score global moyen des filles est de 0,14, celui des garçons est de -0.13.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles et des élèves du second degré, 2020.

Encadré 1

Enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants (2020)

Cette enquête a été conduite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'un ensemble d'enquêtes sur la continuité pédagogique pendant la période de fermeture des établissements scolaires. La collecte s'est déroulée entre début mai 2020 et fin juin 2020. Le champ couvre à la fois le secteur public et le secteur privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM. 50 000 élèves et leurs parents ont été interrogés. 27 % des familles et 21 % des élèves ont répondu. Des contrôles ont été menés pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon par rapport à l'ensemble des élèves scolarisés dans le second degré, au regard des variables suivantes : le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents, la classe suivie, le type d'établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel), son appartenance aux réseaux d'éducation prioritaire, le secteur (public ou privé), et l'académie. L'enquête a été menée par internet. Une lettre-avis informant les parents et les élèves du lancement de l'enquête et présentant ses modalités a été envoyée par courriel aux parents d'élèves pour lesquels une adresse mail est renseignée (85 % des élèves de l'échantillon) et par courrier postal aux parents d'élèves pour lesquels aucune adresse mail n'est renseignée (15% des élèves de l'échantillon). Les données recueillies auprès des familles et des élèves ont été repondérées afin de traiter la non-réponse totale. Les probabilités individuelles de réponse à l'enquête ont été estimées à l'aide de régressions logistiques et les variables les plus discriminantes retenues dans les modèles sont les suivantes : l'âge, le niveau de formation de l'élève, la catégorie socioprofessionnelle des parents, la typologie urbain-rural du lieu de résidence de l'élève, le secteur de l'établissement (privé, public), l'académie de l'établissement, l'appartenance de l'établissement aux réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+). La non-réponse a été plus élevée pour les familles contactées uniquement par courrier, par rapport à celles qui l'étaient par courriel. La repondération mise en œuvre a permis de limiter le biais lié à cette différence du mode de contact entre les deux groupes de familles. En effet, les variables mobilisées pour la repondération de la non-réponse sont fortement corrélées avec le fait d'appartenir au groupe des familles dépourvues d'adresses mail.

Afin d'obtenir les pondérations finales des familles et des élèves, un calage sur marges (macro SAS calmar) a été réalisé afin de mieux assurer la représentativité des répondants par rapport à la population d'intérêt. Les variables prises en compte sont les suivantes : le sexe, le retard scolaire, le secteur et le type d'établissement, l'indice de position sociale, l'appartenance de l'établissement aux réseaux d'éducation prioritaire renforcés.

Dans cette étude, les réponses des parents ont été privilégiées par rapport à celles de leurs enfants sauf pour le temps consacré au travail (figure 1.1) et le contenu du travail effectué (figure 1.3). Sur cette dernière dimension, seuls les élèves ont été interrogés. Il a été alors jugé plus pertinent de s'appuyer sur la réponse des élèves pour évaluer le temps consacré au travail, pour être cohérent sur l'information recueillie sur son contenu. Pour toutes les autres dimensions analysées dans ce document, les résultats s'appuient sur les déclarations des parents. Si les élèves ont été aussi interrogés sur leur vécu de la continuité pédagogique, le questionnaire adressé aux parents est plus complet et son exploitation permet de mobiliser un nombre plus important d'informations. Sur les thématiques communes, les réponses des parents et de leur enfant sont extrêmement proches.

Encadré 2 Analyses toutes choses égales par ailleurs

Modèles de régression logistique et calcul des écarts nets

Des modèles de régression logistiques (analyses « toutes choses égales par ailleurs ») ont été mis en œuvre pour estimer sans effet de structure le lien propre qu'entretiennent différentes variables avec chacune des dimensions à expliquer retenues dans l'étude.

Dans la première partie de ce document, les probabilités estimées correspondent aux régressions des items suivants :

- Avoir travaillé au moins trois heures ou plus par jour (figure 1.2)
- Avoir travaillé moins d'une heure par jour (figure 1.2)
- Avoir été entièrement autonome (figure 1.5)
- Avoir été non autonome et aidé dans la réalisation du travail scolaire (figure 1.5)
- Avoir été non autonome et non aidé dans la réalisation du travail scolaire (figure 1.5)
- Les parents ont déclaré que les activités proposées à leur enfant lui étaient tout à fait ou assez profitables (figure 1.7)
- Les parents ont déclaré qu'ils sont tout à fait ou assez d'accord que leur enfant a pu maintenir son niveau d'apprentissage (figure 1.9)
- Les parents ont déclaré qu'ils sont tout à fait ou assez d'accord que leur enfant a progressé dans les apprentissages (figure 1.9)

La modélisation de chacune de ces variables s'appuie sur plusieurs caractéristiques scolaires et sociodémographiques susceptibles d'avoir eu une influence sur chacune des dimensions analysées. Plusieurs tests ont été effectués et ont permis de retenir les modèles mobilisant les variables les plus significatives.

Pour l'analyse du temps consacré par les élèves à leur travail (figure 1.2), les variables mobilisées sont les suivantes : le sexe, le niveau scolaire de l'élève, l'origine sociale, la disponibilité de la mère par rapport à son activité professionnelle, le type et le secteur de l'établissement, le type de la famille dans laquelle vit l'enfant et la taille de la fratrie.

Pour l'analyse de l'autonomie et de l'aide aux devoirs (figure 1.5), les variables mobilisées sont les suivantes : le sexe, le niveau scolaire de l'élève, l'origine sociale, la disponibilité de la mère par rapport à son activité professionnelle, le type de l'établissement, le type de la famille dans laquelle vit l'enfant et la taille de la fratrie.

Pour l'analyse de la perception des parents de l'utilité des activités proposées à leurs enfants et de l'utilité des apprentissages (figures 1.7 et 1.9), les variables mobilisées sont les suivantes : le sexe, le niveau scolaire de l'élève, l'origine sociale, la disponibilité de la mère par rapport à son activité professionnelle, la disponibilité du père par rapport à son activité professionnelle, le type de l'établissement, le lieu de résidence de l'élève (rural/urbain), le type de la famille dans laquelle vit l'enfant et la taille de la fratrie.

Dans la deuxième partie de ce document, les probabilités estimées correspondent aux régressions des items suivants (figure 2.7) :

- Le confinement a été psychologiquement difficile
- Le confinement a été matériellement difficile
- Manque de motivation
- Difficulté à organiser le temps de travail
- Difficulté à travailler en autonomie
- Difficulté de compréhension des cours
- Manque de soutien des professeurs

- Manque de matériels nécessaires pour travailler
- Difficultés de connexion
- Les parents ont eu des difficultés pour aider leur enfant à comprendre le cours
- Les parents ont eu des difficultés pour motiver leur enfant
- Les parents ont manqué de temps pour aider leur enfant

La modélisation de chacune de ces variables s'appuie sur plusieurs caractéristiques scolaires et sociodémographiques susceptibles d'avoir eu une influence sur chacune des dimensions analysées. Plusieurs tests ont été effectués et ont permis de retenir les modèles mobilisant les variables les plus significatives : le sexe, le niveau scolaire de l'élève, l'origine sociale, la disponibilité de la mère par rapport à son activité professionnelle, la disponibilité du père par rapport à son activité professionnelle, le type (collège, lycée général et technologique ou lycée professionnel) et le secteur de l'établissement (public ou privé), le lieu de résidence de l'élève (rural/urbain), le type de la famille dans laquelle vit l'enfant et la taille de la fratrie.

Les résultats issus de l'ensemble de ces régressions sont présentés au travers des écarts nets qui sont les effets marginaux, calculés comme suit : pour un individu donné, est calculée la variation de la probabilité portant sur chacune des huit dimensions retenues, lorsque qu'une variable explicative x varie, les autres variables restant constantes. Pour obtenir l'effet marginal moyen, on fait la moyenne des n différences individuelles, n étant la taille de l'échantillon. Outre le fait qu'ils constituent un indicateur intuitivement plus parlant que le coefficient de régression, l'avantage de tels effets marginaux est qu'ils peuvent être directement comparés aux écarts bruts qui sont aussi reproduits dans les tableaux [Afsa, 2016].

Modèles de régression des scores

Des modèles de régression linéaires généralisés ont été mis en œuvre pour estimer sans effet de structure le lien propre qu'entretiennent différentes variables avec chacun des scores définis dans cette étude. Ces modèles permettent d'estimer l'effet de plusieurs variables qualitatives sur une variable quantitative. Plus précisément, l'objectif de cette méthode est de comparer statistiquement les moyennes de la variable quantitative mesurée dans chacune des modalités des variables contrôlées. Pour chacun des scores, les coefficients estimés correspondent à la différence entre la moyenne du score dans chacune des modalités des variables explicatives du modèle et la moyenne du score de la modalité de référence, toutes les autres caractéristiques prises en compte dans le modèle étant identiques et égales à la situation de référence. Ainsi, pour une modalité donnée d'une variable donnée, un coefficient négatif signifie que l'écart entre la moyenne du score de cette modalité par rapport à la moyenne du score de la modalité de référence est négatif. Inversement, un coefficient positif signifie que l'écart entre la moyenne du score de cette modalité par rapport à la moyenne du score de la modalité de référence est positif.

Les coefficients ont été estimés pour les quatre scores définis dans cette étude, ainsi que pour le score global (figure 2.13). Les variables explicatives retenues pour les régressions sont les suivantes : le sexe, le niveau scolaire de l'élève, l'origine sociale, la disponibilité de la mère par rapport à son activité professionnelle, la disponibilité du père par rapport à son activité professionnelle, le type (collège, lycée général et technologique ou lycée professionnel) et le secteur de l'établissement (public ou privé), l'appartenance de l'établissement au réseau de l'éducation prioritaire, le lieu de résidence de l'élève (rural/urbain), le type de la famille dans laquelle vit l'enfant, la taille de la fratrie, avoir un enfant de moins de trois ans dans la fratrie, avoir un enfant scolarisé en maternelle dans la fratrie et avoir un enfant scolarisé en primaire dans la fratrie.

Encadré 3

Méthodologie de construction des scores synthétiques

Dans le cadre de l'enquête sur la continuité pédagogique auprès des familles des élèves du second degré, les parents d'élèves ont été interrogés sur plusieurs dimensions permettant de décrire leur vécu et celui de leur enfant de la continuité pédagogique. Une analyse séparée du ressenti des parents sur chacune de ces dimensions ne permet pas de rendre compte du vécu des élèves et de leurs parents du confinement dans sa globalité par rapport à la continuité pédagogique. Par ailleurs, le ressenti des parents est recueilli selon une échelle constituée souvent de quatre modalités. Prendre en compte uniquement ceux qui déclarent par exemple avoir vécu « souvent » ou « très souvent » une difficulté signifie que ceux les ayant vécues « de temps en temps » sont exclus. Pour tenir compte de ces limites, des indicateurs synthétiques ont été construits à l'aide d'une analyse factorielle des correspondances (AFC). Cette méthode permet de regrouper les items qui sont corrélés entre eux en une seule dimension pour en faciliter l'interprétation.

Une analyse factorielle des correspondances (AFC) est réalisée à partir de l'échantillon de 11 305 observations sur 34 items. L'objectif de l'AFC consiste à résumer une grande part de l'information à l'aide d'un nombre plus réduit de variables latentes ou facteurs [Keskpaik, 2011]. Elle permet ainsi de regrouper ces items en fonction des corrélations entre eux.

Items analysés

Les items inclus dans l'analyse de l'AFC ont été considérés comme des données ordonnées, selon l'échelle de Likert, allant de 1 à 3 ou de 1 à 4 où :

1 = tout à fait d'accord ; 2= assez d'accord ; 3= pas tellement d'accord ; 4 = pas du tout d'accord

1 = jamais ou presque jamais ; 2= de temps en temps; 3= souvent; 4 = très souvent

1 = non, pas du tout; 2= non, pas tout à fait ; 3= oui assez ; 4 = oui tout à fait

1 = plus tendues; 2= pareil; 3= plus détendues

1 = peu profitable; 2= assez profitable ; 3= tout à fait profitable

1 = trop lourde; 2= adaptée ; 3= trop légère

Les 34 items mobilisés sont les suivants :

- Vivre confiné crée des conflits dans la famille
- Vivre confiné est matériellement difficile
- Vivre confiné est psychologiquement difficile
- Vivre confiné ne change pas beaucoup le quotidien
- Vivre confiné permet d'avoir des nouvelles relations avec ses enfants
- Vivre confiné permet de faire en famille des activités que l'on ne fait pas d'habitude
- Les adultes de la famille sont inquiets pour leur avenir
- Les enfants de la famille sont inquiets pour leur avenir
- L'élève a rencontré des difficultés à organiser son temps
- L'élève a rencontré des difficultés à comprendre ses cours
- L'élève a rencontré des difficultés à comprendre les consignes données par ses professeurs
- L'élève a rencontré des difficultés à travailler en autonomie
- L'élève a manqué de motivation
- L'élève a manqué de soutien de la part de ses professeurs
- L'élève a rencontré des difficultés de connexion
- L'élève a manqué de place au domicile
- L'élève a manqué de matériels nécessaires pour travailler (ordinateur, imprimante...)
- Les parents ont eu des difficultés à aider leur enfant à comprendre les cours

- Les parents ont eu des difficultés à aider leur enfant à comprendre les consignes données par ses professeurs
- Les parents ont eu des difficultés pour que leur enfant leur donne les informations sur le travail à faire
- Les parents ont eu des difficultés à motiver leur enfant à travailler
- Les parents ont manqué de temps pour aider leur enfant ou pour vérifier ce qu'il fait
- L'élève a progressé dans les apprentissages
- L'élève a pu maintenir son niveau d'apprentissage
- L'élève a amélioré son niveau dans certaines matières
- L'élève est devenu plus autonome
- L'élève a découvert de nouvelles méthodes d'apprentissage
- Le travail a été compliqué pour l'élève
- L'élève était rassuré par rapport à la continuité de son apprentissage
- Le stress des parents a augmenté par rapport à l'école
- Le stress de l'élève a augmenté par rapport à l'école
- Nature des relations des parents avec leur enfant pendant le confinement
- Utilité du travail scolaire proposé par les enseignants
- Avis sur la quantité du travail proposé

Dimensions retenues et calcul des scores

Le niveau de corrélation de chaque variable avec les autres a été apprécié avec la matrice de corrélation et la statistique de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO). 6 items ont été alors supprimés de l'analyse en raison d'une trop faible corrélation entre eux, car ils n'auraient pas pu contribuer à la construction d'un score. Ils correspondent par exemple aux difficultés liées au manque de place au domicile ou à l'opinion des parents sur l'effet du confinement sur leur quotidien. Au final, 28 items sont retenus pour l'AFC. L'analyse permet ensuite de retenir quatre facteurs (groupes de variables) pertinents (figure 2.3). Le nombre de facteurs a été fixé en se basant sur le critère de Kaiser où la valeur propre doit être supérieure à 1. L'AFC à quatre facteurs avec les 28 items donne une statistique de KMO totale de 0,90, ce qui confirme que le nombre de facteurs retenus est pertinent. La mesure de KMO est en effet un test d'adéquation de la solution factorielle compris entre 0 et 1 qui indique le seuil de cohérence de l'ensemble des variables retenues pour réaliser une AFC. Si elle est élevée, alors il existe une solution factorielle statistiquement acceptable qui représente les relations entre l'ensemble des items mobilisés.

Ainsi, quatre groupes de variables sont définis par les facteurs de l'AFC et représentent les quatre dimensions selon lesquelles le vécu et les conditions de la continuité pédagogique sont analysés dans cette étude. La méthode d'analyse en composantes principales (ACP) est utilisée ensuite pour calculer pour chaque groupe de variables un score synthétique, une fois les variables transformées en variables latentes quantitatives. L'ACP est une méthode permettant ainsi de faire la synthèse des données quantitatives en un nombre de variables plus réduit en perdant le minimum d'information. Ces nouvelles variables (appelées aussi « axes ») sont des combinaisons linéaires des variables initiales. Pour réaliser une ACP, les variables doivent être quantitatives. Des variables latentes qui mesurent l'opinion des parents pour chaque item sont alors créées [Afsa, 2014]. Cette méthode permet d'une part de tenir compte de l'ensemble des valeurs de l'échelle selon laquelle le ressenti des parents est recueilli et d'autre part de considérer que la distance entre deux valeurs adjacentes de cette échelle n'est pas forcément égale. Par exemple, la différence en termes de ressenti entre les parents qui répondent « souvent » à un item donné et ceux qui répondent « très souvent » n'est pas nécessairement égale à la différence entre ceux qui répondent « souvent » et ceux qui répondent « de temps en temps ».

Au final, à partir des coordonnées de la première composante principale de chaque ACP, quatre scores sont créés représentant l'évaluation statistique des quatre dimensions. Une ACP est ensuite réalisée sur ces scores. Sa première composante constitue alors le score global de conditions de réalisation du travail scolaire. Les quatre sous-scores et le score global sont standardisés de manière à obtenir une moyenne de 0 et un écart-type de 1. Un score positif signifie qu'il est supérieur à la moyenne et inversement. Les valeurs de ces scores standardisés sont comparables entre elles.

Références

Afsa C. (2014). Construire un indicateur synthétique. Document de travail, série Méthodes, n° 2014-M02, MENESR-DEPP.

Afsa C. (2016). Le modèle LOGIT, théorie et application. Document de travail, série Méthodologie statistique, n°M 2016/01, Insee.

Barhoumi M. (2020). Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire. Note d'information n° 20.42, Depp, novembre.

Barhoumi M., Blouet L., Charpentier A., Cristofoli S., Fréchou H., Hubert T., Iasoni E., Lermite A., Michaudon H., Moyère R., Odin-Steiner D., Raffaëlli C., Solnon A., Stefanou A., Touahir M., Traore B., Wuillamier P. (2020). Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante. Note d'information n° 20.26, Depp, juillet.

Barhoumi M., Blouet L., Charpentier A., Cristofoli S., Fréchou H., Hubert T., Iasoni E., Lermite A., Michaudon H., Moyère R., Odin-Steiner D., Raffaëlli C., Solnon A., Stefanou A., Touahir M., Traore B., Wuillamier P. (2020). Continuité pédagogique, période de mars à mai 2020 : enquêtes de la Depp auprès des familles et des personnels de l'éducation nationale, premiers résultats. Document de travail n° 2020-E03, Depp, juillet.

Bergonnier-Dupuy G., Esparbès-Pistre S. (2007). Accompagnement familial de la scolarité : le point de vue du père et de la mère d'adolescents (en collège et lycée). Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle n° 4 (Vol. 40).

Caille J.-P. (2010). Les cours particuliers en première année de collège : un entrant en sixième sur dix bénéficie de soutien scolaire payant. *Éducation & Formations* n° 79, décembre.

Gouyon M. (2004). L'aide aux devoirs apportée par les parents. Insee première n° 996, décembre.

Keskaik S. (2011). L'analyse factorielle exploratoire. Document de travail de la DEPP, série Méthodes, n° 2011-M03, MENESR-DEPP.

Rakocevic R. (2014). Implication des parents dans la réussite à l'école : éclairages internationaux. *Éducation & formations*, n°85, novembre.

Rosenwald F. (2006). Les aides aux devoirs en dehors de la classe. Note d'information n° 06.04, Depp, février.

Annexes : Equipements numériques et conditions de travail selon le type d'établissement

Figure A1. Équipements numériques propres aux collégiens et lycéens selon les parents, en %

	Ne possède pas son propre ordinateur	Ne possède pas son propre mobile	Ne possède pas sa propre tablette
Etablissement de scolarisation			
Collège	63	18	72
<i>Collège HEP</i>	64	16	74
<i>collège EP¹</i>	62	21	74
<i>Collège privé</i>	60	21	66
Lycée général et technologique	32	2	74
<i>Public</i>	33	2	76
<i>Privé</i>	29	2	68
Lycée professionnel	44	2	81
Ensemble	51	11	74

Lecture : 63 % des collégiens ne possèdent pas leur propre ordinateur.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A2. Équipements numériques des familles de collégiens et lycéens selon les parents, en %

	La famille ne possède aucun ordinateur ¹	La famille ne possède aucun ordinateur personnel	La famille ne possède aucune tablette ²	La famille ne possède aucune tablette personnelle
Etablissement de scolarisation				
Collège	6	8	43	46
<i>Collège HEP</i>	6	9	45	48
<i>collège EP</i>	16	20	54	56
<i>Collège privé</i>	1	4	34	38
Lycée général et technologique	3	5	42	46
<i>Public</i>	3	6	45	49
<i>Privé</i>	1	2	32	38
Lycée professionnel	8	11	57	61
Ensemble	5	8	43	47

1. y compris ordinateur Lycée professionnel ou ordinateur prêté.

2. y compris tablette Lycée professionnelle ou tablette prêtée.

Lecture : 6 % des familles de collégiens ne possèdent aucun ordinateur.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A3. Difficultés rencontrées vis-à-vis du travail scolaire selon les collégiens et les lycéens, en %

	Jamais ou presque jamais	De temps en temps	Souvent	Très souvent
Difficulté à organiser leur temps de travail				
Collège	42	39	12	6
Collège HEP	42	38	13	7
collège EP	40	46	12	3
Collège privé	44	39	11	6
Lycée général et technologique	42	38	13	6
Public	42	39	13	7
Privé	46	38	12	4
Lycée professionnel	43	34	14	9
Ensemble	42	38	13	6
Difficulté de compréhension des consignes données par les professeurs				
Collège	31	54	11	4
Collège HEP	31	53	12	4
collège EP	23	62	11	4
Collège privé	34	55	9	2
Lycée général et technologique	40	49	8	3
Public	40	48	9	3
Privé	39	52	7	2
Lycée professionnel	24	54	16	7
Ensemble	33	52	11	4
Difficultés à travailler en autonomie				
Collège	51	32	11	6
Collège HEP	50	32	12	6
collège EP	54	33	8	4
Collège privé	52	32	10	6
Lycée général et technologique	61	28	8	4
Public	61	27	8	4
Privé	61	30	6	4
Lycée professionnel	53	28	10	9
Ensemble	54	30	10	5
Manque de motivation				
Collège	21	43	22	14
Collège HEP	21	43	21	15
collège EP	20	44	24	11
Collège privé	21	43	22	14
Lycée général et technologique	16	44	23	16
Public	17	43	23	17
Privé	15	46	25	14
Lycée professionnel	24	38	20	18
Ensemble	20	43	22	15
Manque de soutien				
Collège	65	22	9	5
Collège HEP	66	22	9	4
collège EP	64	25	6	4
Collège privé	64	21	9	6
Lycée général et technologique	56	31	9	5
Public	56	32	8	5
Privé	57	28	10	4
Lycée professionnel	62	24	9	5
Ensemble	62	25	9	5

	Jamais ou presque jamais	De temps en temps	Souvent	Très souvent
Difficultés de connexion, bugs, etc.				
Collège	38	40	13	8
Collège HEP	37	40	14	9
collège EP	41	34	15	10
Collège privé	42	42	11	6
Lycée général et technologique	30	43	17	11
Public	29	43	17	11
Privé	33	43	16	9
Lycée professionnel	34	35	17	14
Ensemble	35	41	15	10
Manque de place au domicile				
Collège	91	5	2	2
Collège HEP	90	6	2	2
collège EP	87	5	7	1
Collège privé	93	5	1	0
Lycée général et technologique	90	6	3	1
Public	89	7	3	1
Privé	90	6	3	1
Lycée professionnel	88	8	3	2
Ensemble	90	6	2	2
Manque de matériels nécessaires pour travailler				
Collège	75	15	5	5
Collège HEP	75	15	6	5
collège EP	65	21	9	6
Collège privé	80	13	4	3
Lycée général et technologique	81	13	3	2
Public	81	13	4	3
Privé	83	13	3	1
Lycée professionnel	75	15	6	5
Ensemble	77	14	5	4

Lecture : 42 % des collégiens déclarent n'avoir jamais ou presque jamais eu des difficultés à organiser leur temps de travail pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A4. L'aide au travail scolaire selon les collégiens et lycéens, en %

	Collège	Collège HEP	collège EP	Collège privé	LGET	Public	Privé	LP
Déclarant ne pas avoir besoin d'aide	22	21	23	25	38	38	41	28
Déclarant n'avoir personne pour l'aider	3	3	7	3	9	10	5	10
Aidés par leurs parents	71	73	52	70	34	34	34	48
Aidés par une autre personne de la famille	21	21	30	18	14	13	14	14
Aidés par des amis	16	16	9	20	34	33	36	24
Aidés par leurs professeurs	24	23	22	25	31	31	32	34

Lecture : 22 % des collégiens déclarent ne pas avoir eu besoin d'aide pour le travail scolaire pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A5. Accès Internet au domicile de l'élève pour les collégiens et lycéens selon les parents, en %

	Oui avec une bonne connexion	Oui avec une connexion difficile	Non
Collège	72	27	1
<i>Collège HEP</i>	71	29	1
<i>collège EP</i>	72	26	2
<i>Collège privé</i>	77	23	0
Lycée général et technologique	70	29	0
<i>Public</i>	69	31	1
<i>Privé</i>	75	25	0
Lycée professionnel	58	38	4
Ensemble	70	29	1

Lecture : 72 % des parents de collégiens avaient une bonne connexion Internet au domicile de l'élève pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A6. Avis des parents sur les activités scolaires proposées à leur enfant par les enseignants, en %

	Tout à fait profitable	Assez profitable	Peu profitable	Non concerné
Collège	28	53	16	3
<i>Collège HEP</i>	27	54	15	4
<i>collège EP</i>	36	42	17	5
<i>Collège privé</i>	31	50	18	2
Lycée général et technologique	23	52	21	4
<i>Public</i>	22	52	22	4
<i>Privé</i>	28	52	17	4
Lycée professionnel	26	49	21	4
Ensemble	26	52	18	3

Lecture : 28 % des parents de collégiens estiment que les activités scolaires proposées par les enseignants ont été tout à fait profitables pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A7. Temps quotidien consacré par les parents à l'accompagnement des collégiens et lycéens pour leurs activités scolaires, en %

	Moins de 15 minutes	De 15 minutes à moins de 30 minutes	De 1 heure à moins de 2 heures	De 2 heures à moins de 3 heures	De 3 heures à moins de 4 heures	4 heures ou plus
Collège	11	19	29	19	11	10
<i>Collège HEP</i>	11	18	29	20	12	10
<i>collège EP</i>	6	21	29	22	14	8
<i>Collège privé</i>	15	24	26	15	9	11
Lycée général et technologique	42	27	19	6	3	2
<i>Public</i>	42	26	20	7	3	2
<i>Privé</i>	44	28	18	5	2	3
Lycée professionnel	25	26	29	12	6	2
Ensemble	23	22	25	14	8	7

Lecture : 11 % de parents de collégiens estiment avoir consacré moins de 15 minutes par jour à l'accompagnement de leur enfant dans ses activités scolaires pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A8. Difficultés rencontrées par les collégiens et lycéens selon leurs parents, en %

	Jamais ou presque jamais	De temps en temps	Souvent	Très souvent
Difficulté à organiser leur temps de travail				
Collège	34	41	16	9
Collège HEP	33	42	16	9
collège EP	41	45	8	6
Collège privé	38	38	15	9
Lycée général et technologique	46	37	12	6
Public	44	38	12	6
Privé	50	36	10	4
Lycée professionnel	37	37	17	9
Ensemble	38	40	14	8
Difficulté de compréhension des cours				
Collège	29	55	11	5
Collège HEP	28	56	11	5
collège EP	32	54	10	4
Collège privé	32	53	11	4
Lycée général et technologique	36	55	7	2
Public	34	56	7	3
Privé	41	50	8	2
Lycée professionnel	24	58	11	8
Ensemble	31	55	10	4
Difficulté de compréhension des consignes données par les professeurs				
Collège	34	51	11	4
Collège HEP	34	51	11	4
collège EP	35	52	11	1
Collège privé	35	52	10	4
Lycée général et technologique	47	45	6	2
Public	46	46	6	2
Privé	51	44	5	1
Lycée professionnel	34	48	12	6
Ensemble	38	49	9	3
Difficultés à travailler en autonomie				
Collège	45	31	14	9
Collège HEP	45	31	15	9
collège EP	50	38	9	3
Collège privé	47	29	13	11
Lycée général et technologique	65	24	7	4
Public	64	25	7	4
Privé	68	22	6	4
Lycée professionnel	54	27	11	9
Ensemble	52	28	11	8
Manque de motivation				
Collège	24	43	20	14
Collège HEP	23	43	21	14
collège EP	30	41	20	9
Collège privé	26	43	17	14
Lycée général et technologique	25	46	18	11
Public	29	46	16	10
Privé	28	38	19	15
Lycée professionnel	28	38	19	15
Ensemble	24	43	19	13

	Jamais ou presque jamais	De temps en temps	Souvent	Très souvent
Manque de soutien de la part des professeurs				
Collège	58	29	9	4
Collège HEP	58	29	9	3
collège EP	68	20	10	2
Collège privé	58	29	9	4
Lycée général et technologique	50	36	10	4
Public	50	36	10	4
Privé	51	36	9	3
Lycée professionnel	57	27	10	5
Ensemble	55	31	9	4
Difficultés de connexion, bugs, etc.				
Collège	33	45	14	8
Collège HEP	31	45	15	9
collège EP	33	43	15	10
Collège privé	38	47	9	5
Lycée général et technologique	31	46	14	9
Public	29	46	15	10
Privé	37	46	12	4
Lycée professionnel	28	42	16	15
Ensemble	32	45	14	9
Manque de place au domicile				
Collège	89	7	3	2
Collège HEP	89	7	3	2
collège EP	80	12	6	2
Collège privé	91	6	3	1
Lycée général et technologique	90	7	2	1
Public	90	6	3	1
Privé	90	8	2	0
Lycée professionnel	88	9	2	2
Ensemble	89	7	3	1
Manque de matériels nécessaires pour travailler				
Collège	71	18	6	5
Collège HEP	69	18	7	6
collège EP	66	17	9	8
Collège privé	77	16	4	2
Lycée général et technologique	78	14	4	4
Public	77	14	5	5
Privé	83	13	3	1
Lycée professionnel	69	16	5	9
Ensemble	73	16	5	5

Lecture : 34 % de parents estiment que leur enfant scolarisé en collège n'a jamais ou presque jamais eu des difficultés à organiser leur temps de travail pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A9. Difficultés rencontrées par les parents vis-à-vis des activités scolaires des collégiens et lycéens, en %

	Jamais ou presque jamais	De temps en temps	Souvent	Très souvent
L'aider à comprendre les cours				
Collège	54	37	6	3
<i>Collège HEP</i>	53	38	7	3
<i>collège EP</i>	46	40	6	8
<i>Collège privé</i>	60	33	5	2
Lycée général et technologique	53	31	10	6
<i>Public</i>	50	32	11	6
<i>Privé</i>	62	27	8	3
Lycée professionnel	41	40	13	6
Ensemble	53	35	8	4
L'aider à comprendre les consignes				
Collège	59	34	5	2
<i>Collège HEP</i>	59	34	6	2
<i>collège EP</i>	47	41	4	7
<i>Collège privé</i>	63	33	3	1
Lycée général et technologique	60	30	6	4
<i>Public</i>	58	31	7	4
<i>Privé</i>	67	27	5	1
Lycée professionnel	46	40	10	5
Ensemble	58	33	6	3
Obtenir des informations sur le travail à faire				
Collège	61	26	9	4
<i>Collège HEP</i>	61	26	9	4
<i>collège EP</i>	57	30	7	5
<i>Collège privé</i>	61	26	9	4
Lycée général et technologique	61	22	9	7
<i>Public</i>	61	22	10	7
<i>Privé</i>	64	22	8	6
Lycée professionnel	52	30	11	8
Ensemble	61	25	9	5
Le motiver				
Collège	36	39	16	10
<i>Collège HEP</i>	35	39	16	10
<i>collège EP</i>	40	38	15	7
<i>Collège privé</i>	37	39	15	9
Lycée général et technologique	45	33	12	9
<i>Public</i>	44	34	13	9
<i>Privé</i>	49	32	11	8
Lycée professionnel	37	36	17	10
Ensemble	39	37	15	9
Manque de temps pour l'aider ou pour vérifier ce qu'il fait				
Collège	46	34	13	7
<i>Collège HEP</i>	47	34	13	6
<i>collège EP</i>	57	35	5	4
<i>Collège privé</i>	42	35	15	8
Lycée général et technologique	56	27	11	7
<i>Public</i>	55	26	11	7
<i>Privé</i>	58	28	10	5
Lycée professionnel	47	34	12	7
Ensemble	50	32	12	7

Lecture : 54 % de parents estiment n'avoir jamais ou presque jamais rencontré de difficultés à aider leur enfant scolarisé en collège à comprendre les cours pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.

Figure A10. Appréciation des parents sur le vécu de leur enfant collégien ou lycéen, en %

L'enfant a progressé dans les apprentissages	
Collège	43
Collège HEP	41
collège EP	45
Collège privé	47
Lycée général et technologique	42
Public	40
Privé	48
Lycée professionnel	41
Ensemble	42
Le niveau dans les apprentissages a été maintenu	
Collège	68
Collège HEP	68
collège EP	68
Collège privé	69
Lycée général et technologique	65
Public	63
Privé	72
Lycée professionnel	63
Ensemble	67
Le niveau de l'enfant s'est amélioré dans certaines matières	
Collège	38
Collège HEP	37
collège EP	46
Collège privé	38
Lycée général et technologique	37
Public	36
Privé	41
Lycée professionnel	32
Ensemble	37
L'enfant a été plus autonome	
Collège	59
Collège HEP	58
collège EP	67
Collège privé	59
Lycée général et technologique	64
Public	63
Privé	65
Lycée professionnel	64
Ensemble	61
L'enfant a découvert de nouvelles méthodes d'apprentissage	
Collège	63
Collège HEP	62
collège EP	63
Collège privé	66
Lycée général et technologique	56
Public	55
Privé	57
Lycée professionnel	49
Ensemble	59

Le travail a été compliqué	
Collège	46
<i>Collège HEP</i>	47
<i>collège EP</i>	46
<i>Collège privé</i>	45
Lycée général et technologique	46
<i>Public</i>	47
<i>Privé</i>	41
Lycée professionnel	47
Ensemble	46
L'enfant a été rassuré par rapport à la continuité de son apprentissage	
Collège	66
<i>Collège HEP</i>	65
<i>collège EP</i>	67
<i>Collège privé</i>	68
Lycée général et technologique	55
<i>Public</i>	53
<i>Privé</i>	60
Lycée professionnel	53
Ensemble	61
Le stress des parents vis-à-vis de l'école a augmenté	
Collège	49
<i>Collège HEP</i>	50
<i>collège EP</i>	53
<i>Collège privé</i>	46
Lycée général et technologique	45
<i>Public</i>	47
<i>Privé</i>	36
Lycée professionnel	48
Ensemble	48
Le stress de l'enfant vis-à-vis de l'école a augmenté	
Collège	29
<i>Collège HEP</i>	30
<i>collège EP</i>	33
<i>Collège privé</i>	26
Lycée général et technologique	35
<i>Public</i>	37
<i>Privé</i>	29
Lycée professionnel	33
Ensemble	31

Lecture : 43 % des parents de collégiens sont tout à fait d'accord ou assez d'accord pour dire que leur enfant a progressé dans les apprentissages pendant la période de confinement, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquêtes sur la continuité pédagogique auprès des familles et des personnels de l'Éducation nationale, 2020.